

CLAIROIX

Rétrospective des années 2000 à 2018



SOMMAIRE

Pages	Titres
4	Données démographiques
5	L'urbanisme
6	L'habitat (1)
7	L'habitat (2)
8	Les espaces de détente
9	Le fleurissement
10	Le centre-bourg
11	Les Tambouraines
12	Les Ouïnels et la Briqueterie
13	La Petite Couture
14	Les travaux de voirie (1)
15	Les travaux de voirie (2)
16	La rocade et le viaduc
17	L'agriculture
18	L'Aronde
19	Les perturbations de la nature
20	La zone naturelle pédagogique
21	Le vignoble et le chai
22	Le mont Ganelon
23	La mairie
24	Les personnels communaux (1)
25	Les personnels communaux (2)
26	Les élus municipaux
27	La communication
28	Les finances
29	Le partenariat
30	La petite enfance
31	L'école maternelle
32	L'école élémentaire
33	Le multipôle Enfance
34	Les services périscolaires
35	Les centres de loisirs

Pages	Titres
36	L'agence postale
37	L'église
38	Les lieux de sépulture
39	L'action sociale
40	Les handicaps
41	La sécurité
42	Les sapeurs-pompiers
43	Les transports
44	La gestion des déchets
45	La bibliothèque municipale
46	La maison du patrimoine
47	L'histoire et la mémoire
48	Le jumelage avec Dormitz
49	La salle polyvalente
50	Les animations (1)
51	Les animations (2)
52	Les animations (3)
53	Les animations (4)
54	Les événements scolaires
55	Les associations (1)
56	Les associations (2)
57	Les associations (3)
58	Les équipements sportifs (1)
59	Les équipements sportifs (2)
60	Les entreprises
61	Le secteur de la Planchette
62	La zone du Valadan
63	Le site du Bac-à-l'Aumône
64	Les commerces
65	La restauration et la coiffure
66	Les professions de santé
67	Projets

Grandes rubriques

Pages 5 à 16	Urbanisme
Pages 17 à 22	Nature
Pages 23 à 29	Gestion municipale

Pages 30 à 44	Services communaux
Pages 45 à 59	Culture et loisirs
Pages 60 à 66	Entreprises

Directeur de la publication : Laurent Portebois.

Textes, composition et mise en page : Rémi Duvert.

Couverture : Véronique Lallement-Billeau.

Photographies : essentiellement Pascal Suidem et Rémi Duvert.

Impression : Copitec - 60610 Lacroix-Saint-Ouen.

Dépôt légal : janvier 2019. Tirage : 1200 exemplaires. Reproduction interdite.





Mesdames, Messieurs,

J'ai souhaité vous faire découvrir les changements dans notre commune, devenue ville à ce jour de par son nombre d'habitants approchant les 2500 âmes.

Élu depuis l'an 2000 en tant que maire, j'ai engagé, avec les équipes successives que je souhaite ici remercier, la dynamique d'évolution de notre ville.

La réalisation du présent ouvrage est le résultat du long et lourd travail d'une équipe d'élus et de personnels, qui a collecté et trié un grand nombre de photos et de documents, et a eu la difficile tâche de n'en retenir qu'un échantillon ; merci également aux photographes bénévoles pour leur réponse à nos sollicitations fréquentes.

Il faut, selon moi, aborder l'action municipale avec beaucoup d'humilité ; l'enthousiasme et l'envie d'améliorer, de changer, de réussir, sont parfois tempérés par diverses limites, les embûches ne manquent pas, et nous sommes chaque jour confrontés aux exigences de la défense de l'intérêt général. La préservation de la qualité de vie à Clairoux a néanmoins été un axe essentiel de notre politique communale, dès lors qu'elle concerne aussi bien les services que l'environnement, le patrimoine, les transports...

Bien entendu, la liste de nos réalisations, classées par thèmes dans cet ouvrage, même si elle n'est pas exhaustive, ne doit pas faire oublier tout l'investissement humain qu'il a fallu mobiliser ; merci encore aux différents acteurs.

Les investissements importants que nous avons menés ont été planifiés avec rigueur, en respectant nos engagements, avec le soutien financier et technique de l'Agglomération de la Région de Compiègne, du Conseil départemental, du Conseil régional et de l'État.

Concernant l'évolution de la commune, n'oublions pas le rôle important des associations locales, des commerçants, artisans, professions libérales, et plus généralement des entreprises, mais aussi des habitants, qui par exemple entretiennent et embellissent régulièrement leurs demeures.

Notre commune, qui fait partie de ce qu'on appelle le « cœur d'agglomération », devra poursuivre son développement avec des objectifs concrets, tout en laissant place à la transversalité, à la consultation, au consensus, à ces principes qui ont guidé notre action depuis 2000.

À ce jour, notre gestion rigoureuse se poursuit, et les indicateurs économiques et financiers s'avèrent plus favorables, mais j'espère que chacun s'accordera à reconnaître que notre ville a su évoluer tout en restant agréable à vivre malgré les contraintes rencontrées depuis quelques années.

En effet le cadre de vie, le respect de l'environnement, les échanges, l'entraide, la solidarité, restent des atouts majeurs pour notre qualité de vie commune.

Les défis futurs ne seront menés à bien qu'à travers des relations humaines fortes et constructives, qui laisseront une place prépondérante au dialogue, au partage, et le travail réalisé depuis l'an 2000 en est un exemple concret qui nous montre le chemin pour l'avenir.

Laurent Portebois

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



Les informations qui suivent, fournies par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), permettent d'avoir une idée de l'évolution de quelques données concernant la population de Clairoix. Pour davantage de détails, on peut consulter le site www.insee.fr.

Tranches d'âge	1999	2014
Population totale	1951	2218
Tranche 0 à 14 ans	19 %	18 %
Tranche 15 à 29 ans	18 %	16 %
Tranche 30 à 44 ans	25 %	20 %
Tranche 45 à 59 ans	19 %	23 %
Tranche 60 à 74 ans	13 %	15 %
Tranche 75 ans ou plus	5 %	8 %



Les colonnes « 2014 » des tableaux de cette page correspondent au recensement de 2012, mais certaines données ont été réactualisées.

Logements et ménages	1999	2014
Nombre total de logements	768	894
Proportion de résidences principales	93 %	95 %
Résidences principales occupées par leurs propriétaires	76 %	75 %
Nombre total de ménages	712	852
Nombre de ménages d'une seule personne	160	205
Nombre de ménages possédant une seule voiture	46 %	40 %
Nombre de ménages possédant deux voitures ou plus	42 %	51 %



Emplois	1999	2014
Nombre total de personnes de 15 ans ou plus	1572	1724
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 %	3 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7 %	7 %
Professions intermédiaires	11 %	18 %
Employés	15 %	17 %
Ouvriers	20 %	16 %
Retraités	19 %	26 %
Autres personnes sans activité professionnelle	26 %	13 %
Nombre de personnes qui travaillent à Clairoix	153	128

En France, le dernier recensement général de la population a eu lieu en 1999. À partir de 2004, pour les communes de moins de 10 000 habitants, il est désormais effectué tous les 5 ans (l'année dépend de la commune).

À Clairoix, les recensements au XXI^e siècle ont eu lieu en janvier-février 2007, 2012 et 2017. Les résultats de 2017 n'ont pas encore été publiés.

État civil



L'URBANISME

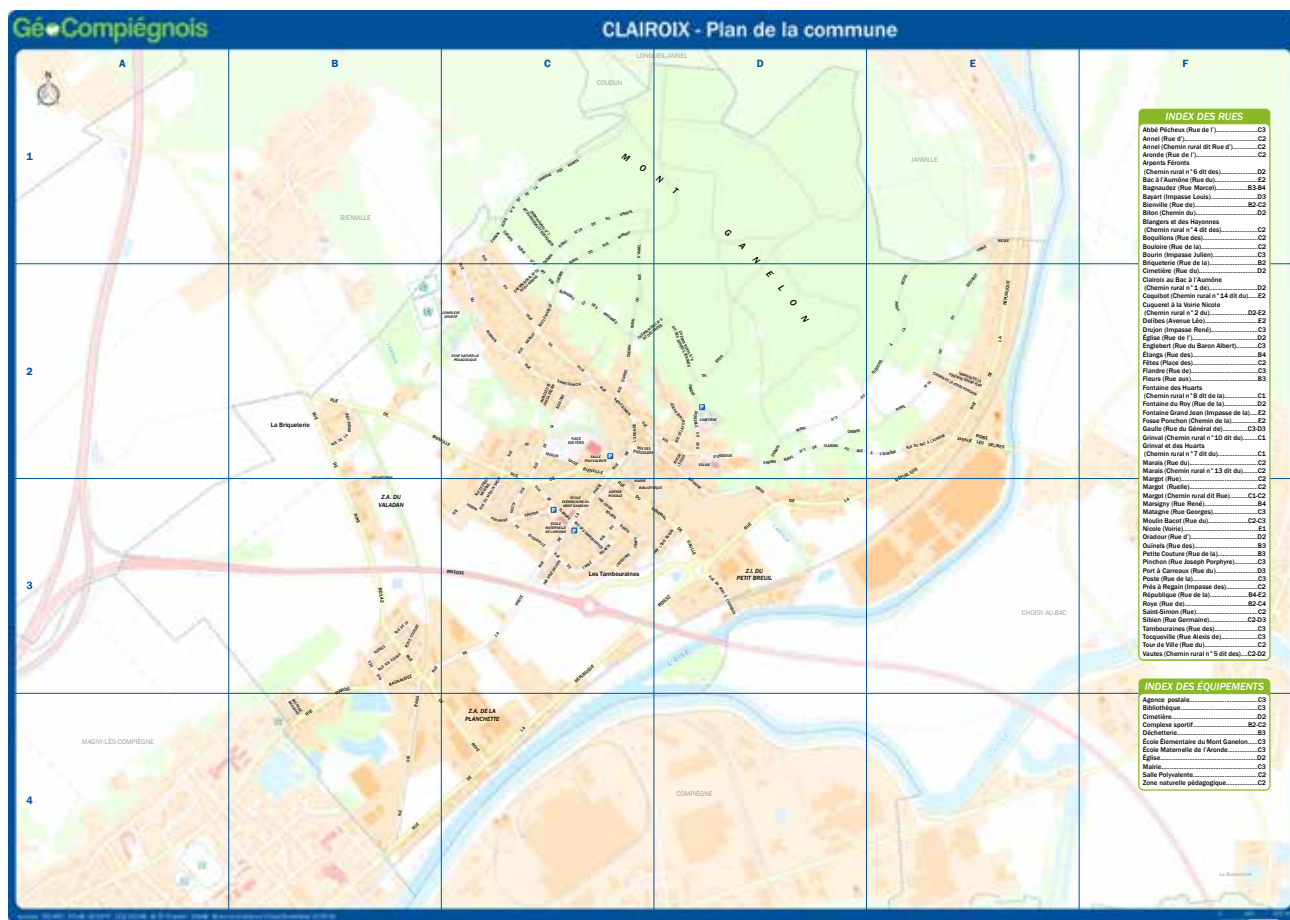
L'aménagement et l'organisation du territoire clairoisien, qui concernent aussi bien l'architecture et les travaux publics que la géographie, l'économie ou la sociologie, visent à répondre au mieux aux aspirations de la population en matière de cadre de vie, de santé et de sécurité, de services publics, de commerces de proximité, de déplacements, de loisirs et de vie en commun, etc.

La loi du 13 décembre 2000 dite SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) a institué de nouveaux documents régissant l'urbanisme : principalement le PLU (Plan Local d'Urbanisme), au niveau communal, et le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), au niveau intercommunal. Chacun de ces documents comprend notamment un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables, et des orientations d'aménagement et de programmation.

En 2013, la commune de Clairoix a remplacé son POS (Plan d'Occupation des Sols), qui datait de 2001, par un PLU. Et depuis 2014, elle participe à l'élaboration du PLUi (PLU intercommunal) au sein de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne - voir la page 29).

Depuis 2007, c'est l'ARC qui étudie les demandes de permis de construire (ou de démolir), les permis d'aménager (pour les lotissements), et certains CU (Certificats d'Urbanisme) ; les résultats sont ensuite transmis au maire, qui prend les décisions. Les autres CU et les « déclarations préalables » (pour les petits travaux), par exemple, sont gérés au niveau de la commune.

Le nombre de dossiers déposés est en constante évolution, avec la création de nouveaux lotissements, et les transformations de la législation qui facilitent et encouragent les réalisations de travaux. Depuis 2000, pour Clairoix, par an et en moyenne, 19 permis de construire ont été demandés (13 seulement ont été acceptés), 37 déclarations préalables ont été déposées, et 46 certificats d'urbanisme ont été délivrés.



Plan de Clairoix élaboré et tenu à jour par le SIG (Service d'Information Géographique) de l'ARC.

L'HABITAT (1)

Comme dans beaucoup de communes, il y a à Clairoix une assez grande variété de styles d'habitations ; se côtoient de vastes demeures « de maître » (anciens moulins ou fermes, actuelle mairie, « villa Sibien », « villa de Comminges »...), d'anciennes maisons « de pays » plus modestes, des pavillons « modernes » (depuis les années 1950), de petits immeubles (assez rares : une dizaine en tout), et quelques maisons récentes plus originales.

Depuis l'an 2000, beaucoup de propriétaires font rénover leurs maisons, et notamment leurs façades, ce qui donne aux rues un aspect visuel de plus en plus agréable.

Ci-contre, un exemple de façade rénovée (rue de la Poste) ; photos de 2013 et 2015.



Une « petite maison » du vieux village (rue Saint-Simon).

Photos de 2005 et 2016.

Une « grande maison » du vieux village (rue Saint-Simon).

Photos de 2005 et 2013.



« Ma Cassine » (près de la mairie) en octobre 2004 et octobre 2005.



Exemple de rénovation importante (rue de la République) ; photos de 2007 et 2013.



L'HABITAT (2)



*Une autre
rénovation
(rue du
marais).*

*Photos de
2008 et 2018.*



*Une partie
du bâtiment
principal
de l'ex-moulin
Bacot,
en 2004
et en 2017.*



Différents styles... De gauche à droite : rue Saint-Simon, rue de la Poste, rue J.P. Pinchon.



*Deux petits immeubles
(impasse Louis Bayart)
à vocation
« inter-générationnelle ».*



*Le plus grand immeuble de Clairoux,
construit en 1991
(rue Joseph Porphyre Pinchon,
à proximité de l'école maternelle).*



*Une maison à ossature en bois
et dont la consommation
d'énergie est très faible
(rue Georges Matagne).*

LES ESPACES DE DÉTENTE

Un village « où il fait bon vivre » se doit d'être doté de lieux de repos, de détente et de promenade... À Clairoix, en plus du mont Ganelon (voir la page 22) et de la nouvelle « zone naturelle pédagogique » (voir la page 20), on peut bénéficier du parc de la mairie, de la place des fêtes, et de divers autres petits espaces publics.

Quant aux chemins piétonniers et « voies douces » accessibles aux poussettes ou aux vélos, ils sont en développement depuis quelques années déjà.



Vues du parc de la mairie, en octobre 2005 (lors de sa réfection), en novembre 2012, et en avril 2017.



*À gauche : l'allée
des tilleuls
(janvier 2009).*



*À droite : la passerelle
sur l'Aronde et la
partie « rive gauche »
du parc de la mairie
(juin 2006).*



*Square à l'arrière de la
rue Pinchon (mars 2018).*



Vues de la place des fêtes, en décembre 2004, en novembre 2012, et en décembre 2016.



*Entre le « barreau » de la RN 1031 et
le quartier des Tambouraines
(juin 2016).*



*L'espace public entre la rue Pinchon
et la rue de Tocqueville
(novembre 2017).*



*Le chemin vers Bienville, au nord
du terrain de football
(février 2018).*

LE FLEURISSEMENT



Le concours des villes et villages fleuris a été créé en 1959 pour promouvoir le fleurissement et les espaces verts urbains. Il est piloté par un comité national, mais les communes récompensées de 1 à 3 fleurs sont désignées par un comité régional. Clairoux a obtenu sa première fleur en 2008, a sa deuxième depuis 2009, et a en outre reçu en 2015 le 1^{er} prix des mairies fleuries de l'Oise pour les communes de 1 500 à 5 000 habitants (photo ci-dessous).



Les photos ci-dessous illustrent la qualité et la variété des réalisations des services techniques dans notre commune.



Devant la mairie, en 2007.



Place Saint-Simon, en 2006 et en 2017.



Rue Bagnaudez (2017).



Rue de la République (2012).



Rue de Gaulle (2017).



Rue du marais (2004).



Rue de la Poste, près des écoles (2018).



Rue de Bienville (2018).



Rue Germaine Sibien (2016).

LE CENTRE-BOURG

Suite à d'importants réaménagements du centre de Clairoix, en 2007 et 2016, on peut dorénavant accéder, dans un espace relativement concentré, à la mairie, à l'agence postale, à divers commerces de proximité (boulangerie, charcuterie, supérette, pharmacie), à un cabinet d'orthophonie, et à un salon de coiffure et d'esthétique.

Un ancien corps de ferme, au n° 2 de la rue du Général de Gaulle, a été rénové d'abord dans sa partie ouest (pour accueillir la supérette), puis récemment dans sa partie est. Entre le bâtiment et la rue, une place publique a été aménagée (en deux temps) ; elle offre actuellement 14 places de parking.

Quant à l'ancien jardin situé à l'arrière de la ferme, il est maintenant occupé par deux maisons, construites en 2017, et qui donnent sur l'impasse Julien Bourin.



L'inauguration du 29 avril 2017.



À gauche, l'ancienne ferme Déchasse dans les années 1980 (le hangar a été démoli vers 1990).



À droite, une vue prise en 2005.



Ci-dessus : la place en mai 2007 et en juillet 2013 ; ci-dessous : en octobre 2016 et en avril 2018.



LES TAMBOURAINES

La première partie du quartier des Tambouraines (la rue et le square du même nom, et les numéros 2 à 16 de la rue de l'abbé Pécheux ; 18 maisons individuelles et 2 immeubles de 9 logements chacun) a été construite de 1996 à 1999.

La deuxième partie l'a été de 2006 à 2008 (les rues de l'abbé Pécheux et du baron Englebert, et les impasses René Drujon et Louis Bayart ; 47 maisons individuelles et 5 immeubles de 4 logements).

Puis l'impasse Julien Bourin (reliée à la place du centre-bourg par une voie piétonne) a été créée, avec 9 pavillons construits de 2008 à 2010 (3 autres l'ont été depuis).



Juin 2006



Août 2007



Juillet 2013

Au sud des Tambouraines, le long du « barreau » (bretelle qui relie la rocade à la rue de la République), un merlon a été érigé en 2009 pour atténuer le bruit de la circulation. Ont été également créés des chemins piétonniers (700 m en tout) et une aire de jeux pour enfants (voir la page 30).



L'impasse Drujon :

- en avril 2006, avant les constructions ;

- en octobre 2009 (vue prise depuis la rocade - RN 1031).



Les Tambouraines depuis la rue de la République, en octobre 2005.



La rue Pécheux, en janvier 2007.



La rue Englebert, en juin 2008.



L'impasse Bayart :

- en décembre 2007 (les immeubles locatifs sont en construction) ;

- en mars 2017 (vue prise depuis le mont Ganelon).



L'impasse Julien Bourin, en février et juin 2009, et l'allée vers le centre-bourg, en février 2017.

LES OUÏNELS ET LA BRIQUETERIE

L'aménagement du nouveau quartier du Bas des Ouïnels, sur un terrain de 9 400 m² donnant sur la rue Marcel Bagnaudez (près du collège de Margny-lès-Compiègne), a débuté en 2013. Il comprend 4 petits immeubles de 6 logements et 10 maisons individuelles. Une nouvelle rue y a été créée, dénommée René Marsigny (maire de Clairoux de 1980 à 2000).



Le terrain en février 2013.



Novembre 2013



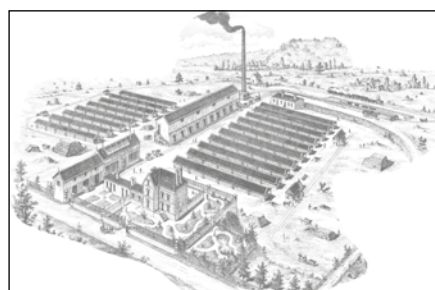
Janvier 2014



Mars 2015



Sur le côté nord-est de la rue de Roye, près de l'ancienne voie ferrée, un nouvel ensemble de 4 maisons a été construit en 2009, sur 3 000 m², autour d'une impasse actuellement sans nom.



Entête de la briqueterie en 1900.

Entre les actuelles rues de Bienville et de Roye, une briqueterie (Bouraine-Daly) a fonctionné d'environ 1880 à 1936. Sur une partie de son ancienne emprise, l'aménagement d'un nouveau quartier de 17 300 m² (sur l'ancienne propriété de l'entreprise Ménage), a débuté en 2016. La rue de la Briqueterie, créée à cette occasion, traverse de part en part le lotissement.

Celui-ci comprend 12 maisons individuelles nouvellement construites, une ancienne maison partagée en deux lots, et un ancien hangar, qui abritera ultérieurement 10 petits logements.



Une vue aérienne du site en 2012.



Janvier 2017



Septembre 2017



Avril 2018



Mai 2018

LA PETITE COUTURE

Le quartier de la Petite Couture, articulé autour des rues Alexis de Tocqueville et Joseph Porphyre Pinchon, et de la partie sud de la rue du moulin Bacot, date de 1990 (à part quelques habitations antérieures).



Une vue aérienne de 2013. Les deux lotissements jouxtent le terrain occupé par l'entreprise Demouy.

Il a été récemment agrandi par deux lotissements :

- un à l'ouest de la rue du moulin Bacot, de 5 200 m² (liseré bleu sur la photo ci-contre), comportant 8 maisons individuelles, et dont l'aménagement a débuté en 2015 ; la rue Georges Matagne (maire de Clairoux de 1978 à 1980) y a été créée ;
- l'autre au sud du précédent (liseré rouge sur la photo ci-contre), dans le prolongement de la rue Pinchon, et comportant 20 lots individuels (sur 13 300 m²) ; il a débuté en 2017 et est en cours d'achèvement.



Les quatre maisons de la rue Georges Matagne (en mai 2018).



Depuis la rue du moulin Bacot, en mars 2016 et en novembre 2017.

Voici six photos du lotissement de vingt lots :



Le 10 février 2018.



Le 21 mai 2018.



Vue vers le sud-ouest (janvier 2018).



Le bord sud-ouest du lotissement (mai 2018).



Vue depuis la rue de la Poste (juin 2018).

LES TRAVAUX DE VOIRIE (1)

Il y a actuellement à Clairoux environ 25 km de voiries (et 19 km de chemins). Les chaussées, les trottoirs, mais aussi les places, les parkings... sont régulièrement entretenus et refaits si besoin.

La gestion et le financement des travaux incombent à la commune (qui bénéficie cependant de diverses subventions), sauf pour les voies départementales (rue Marcel Bagnaudez (RD 13), rue de Roye (RD 142), rue de la République (RD 932), rue Léo Delibes (RD 81), soit 6 km en tout) et pour celles gérées par l'État (« rocade » (RN 1031)) ou l'ARC (« barreau » de liaison avec la rocade, et allée du Valadan).

À cela s'ajoutent la mise en place et l'entretien du « mobilier urbain » (réverbères, abribus, panneaux d'information, bancs publics, barrières, bornes, poubelles, etc.), des panneaux de signalisation, des peintures au sol (passages pour piétons, etc.), des aménagements spécifiques pour les handicapés...



Rue de la Bouloire : les anciens lampadaires (2009) et les nouveaux (2011).



D'autre part le XXI^e siècle a vu se développer l'enfouissement des lignes aériennes de fils électriques et téléphoniques, et le remplacement des poteaux d'éclairage public par des lampadaires plus esthétiques. Et grâce à de nouvelles ampoules, la consommation d'électricité est de mieux en mieux maîtrisée (en 2017, elle s'est quand même élevée à environ 40 000 kWh).

On trouvera dans cette page et dans la suivante quelques exemples de travaux de voirie ; d'autres sont évoqués ailleurs (voir les pages 10 à 13 et la page 16).



Rue de Roye, en 2001 (en haut) et en 2009 (en bas).



Rue Margot, en 2003.



Rue du Tour de ville, en 2003.



Rue des Ouïnels, en 2004.



Rue de Bien-ville, en 2006.



Rue de l'église : en 2005 (à gauche) et en 2016 (au centre et à droite).



Rue de l'Aronde (2006).

LES TRAVAUX DE VOIRIE (2)



Avril 2009



Mai 2009



Avril 2010



Février 2011

La rue de l'Aronde et une partie de la rue Saint-Simon (jusqu'à la rue du Tour de ville) ont été refaites en 2001 et 2002 ; l'autre partie, et la rue du Marais, l'ont été de 2008 à 2011.



Octobre 2015



Juillet 2016



Août 2016



Mai 2017

La rue Germaine Sibien (depuis la rue de la République jusqu'à la place Saint-Simon), la rue de l'église, et la rue des Bocquillons ont été refaites de 2014 à 2017, en plusieurs tranches.



Rue des Bocquillons (juin 2016)

De 2011 à 2013, en trois tranches, la partie nord de la rue de la République (depuis le pont sur l'Aronde jusqu'à Janville) a été rénovée (voie piétonne, piste cyclable, places de stationnement, abords des habitations...) ; un rond-point et un parking ont été créés à l'intersection avec la rue Germaine Sibien.



Rue aux Fleurs (septembre 2017) avec des « bourrelets » de retenue d'eau en cas d'inondation.



Rue du cimetière (septembre 2012).



Route de Roye (septembre 2017).



Rue du Tour de ville (avril 2010).



Rue de la fontaine du Roy (juin 2010).



Rue Marcel Bagnaud (février 2015).



Rue de Flandre (avril 2016).

LA ROCADE ET LE VIADUC



Avant la construction du viaduc.

Partie intégrante de l'axe routier Rouen-Reims (RN 31), la rocade de contournement ouest de Compiègne a été mise en service en 1992. À Clairoux, elle rejoignait la RD 932 (rue de la République) au niveau d'un rond-point supprimé en 2010.

Le prolongement vers l'Aisne de cette voie rapide, envisagé dès les années 1990, s'est concrétisé par la construction, en 2008 et 2009, d'un viaduc de 2 km de long, enjambant la RD 932, la voie ferrée, l'Oise, l'Aisne, la RD 66, et aboutissant à Choisy-au-Bac, à l'orée de la forêt. Ce viaduc est composé de 35 piles entre les deux culées et de plus de 800 « voussoirs » (tronçons de tablier) de 50 t en béton.

Il a été ouvert à la circulation le 30 septembre 2011, après l'achèvement des raccordements routiers. Il permet notamment de désengorger le pont situé près de l'ex-usine Continental.

Côté Clairoux, deux nouveaux ronds-points ont été construits (voir la photo ci-dessous, qui date de 2013), ainsi qu'un « barreau » les reliant.



Cliché Air Picard/Images



Quelques vues du viaduc en construction (2009).

L'AGRICULTURE

Sur les 471 hectares de notre commune, la surface agricole utilisée (terres labourables et prés) était d'environ 300 hectares en 1900, et 150 hectares en 2000...

De nos jours, même si « Préserver l'activité agricole » est un des axes du Plan Local d'Urbanisme de Clairoix, les zones agricoles ne couvrent plus que 64 hectares, situés essentiellement dans la partie ouest du territoire communal.

Il n'y a plus qu'une ferme (rue Germaine Sibien), alors qu'il y en avait sept ou huit en 1950, et seuls quatre agriculteurs exploitent la totalité des terres clairoisiennes. Sont cultivés surtout des betteraves, du blé, de l'escourgeon, du colza, des féveroles..., et un peu de maïs ou de lin. Les productions animales ont progressivement disparu (seules restent une cinquantaine de ruches).



La dernière ferme de Clairoix (en 2013).



Des machines agricoles modernes (photos de 2011 et 2012)...



Quelques ruches (mont Ganelon).



... et un vieux semoir, exposé devant la mairie (2013).



Fondée en 1950, la CARC (Coopérative Agricole de la Région de Compiègne), une des plus grosses entreprises de l'Oise pour la collecte et le stockage des céréales, est implantée à Clairoix (rue de Roye) depuis 1958. Devenue CARGO puis Océal suite à des regroupements, elle est depuis 2010 sous la bannière du groupe Agora, qui rassemble actuellement environ 2400 agriculteurs et collecte près de 900 000 tonnes de céréales par an.

À côté des silos et des bureaux, on trouve aussi un magasin (sous l'enseigne Bellagri de 2002 à 2010, puis Gamm vert depuis).

L'ARONDE

Cette rivière de 26 km prend sa source près de Montiers et se jette dans l'Oise à Clairoix, près d'un ancien moulin à tan. Outre ce dernier, détruit, quatre autres moulins à eau existaient à Clairoix, et sont devenus de belles propriétés privées.

L'Aronde fait partie du « bassin versant Oise-Aronde », zone de 716 km² comprenant un réseau hydrographique d'environ 300 km. Depuis 2009, ce bassin est doté d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), qui a de multiples objectifs : préserver les fonctionnalités et la diversité des rivières et des milieux aquatiques, réduire les pollutions, maîtriser les étiages et les inondations, valoriser le patrimoine lié à l'eau, etc.

Depuis 2010, le SMOA (Syndicat Mixte Oise-Aronde) assure la mise en œuvre de ce SAGE ; en 2018, il a déménagé à Clairoix, dans la zone du Valadan (photo ci-contre). Quant au SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde), il s'est occupé de l'entretien de la rivière de 1969 à 2017.



Ouverture du nouveau bras, près du moulin des Avenelles, le 26 avril 2016.

Pour supprimer les chutes créées pour les anciens moulins et ainsi restaurer une continuité écologique, l'Aronde est petit à petit rétablie dans son lit d'origine ; sous l'égide du SIAVA et du SMOA, des travaux (financés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie) ont été menés en 2016 dans la propriété du moulin des Avenelles et en 2018 au bord de l'ex-moulin à tan.



Près de l'ex-moulin à tan, le 29 mai 2018.

Comme autres travaux récents, citons le remplacement de la passerelle du parc de la mairie en 2004, la réfection des berges en 2014 (en amont de cette passerelle), ou la construction d'un passage piétonnier le long du pont de la rue de la Bouloire en 2009.



Curage de l'Aronde, en janvier 2002.



L'effondrement de la passerelle du parc de la mairie, le 12 mai 2004.



Le pont de la rue de la Bouloire, en 2006, sans sa passerelle piétonnière.

Une association de pêche, intitulée « Le Bouchon Clairoisien », a vu le jour en 2011, et effectue régulièrement des nettoyages de la rivière.



Près de la place des fêtes, le 25.02.2018.



Berges aménagées (2014).

Les inondations

Suite aux importantes inondations de 1993 et de 1995, dues aux débordements de l'Oise et de l'Aronde, divers dispositifs de prévention ont été construits, et notamment le « poste de crue » de Clairoix, situé près de l'ex-moulin à tan, là où l'Aronde rejoint l'Oise.

En cas de crue, la fermeture d'une grosse vanne empêche les eaux de l'Oise de remonter le cours de l'Aronde et d'inonder Clairoix, tandis que des pompes (de débit 10 000 m³/h...) rejettent dans l'Oise les eaux de l'Aronde bloquées par la vanne.

Au premier trimestre 2001, ou fin 2010, par exemple, le fonctionnement de ce poste de crue a ainsi permis d'atténuer les inondations à Clairoix.

En 2017, un nouveau projet de PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) a été élaboré par les services préfectoraux.

Plus contraignant que le PPRI approuvé en 1996, il risquait d'entraîner des dévalorisations immobilières et une baisse des implantations d'entreprises ; il est actuellement en cours de rediscussion.



Le poste de crue en fonctionnement (début 2001).



Le parc de la mairie début 2001.

Les perturbations météorologiques

Clairoix est régulièrement affecté par des coups de vent qui abattent des arbres (heureusement sans faire de victime jusqu'à maintenant) et par de violents orages qui génèrent des coulées d'eau ou de boue descendant du mont Ganelon ou de champs cultivés. Divers aménagements préventifs sont petit à petit mis en place, notamment dans le secteur des Ouïnels.



Parc de la mairie, le 24 août 2004.



Rue Germaine Sibien, fin juin 2013.



Rue Saint-Simon, après un orage (25 mai 2018).



Rue Marcel Bagnaud, le 16 juin 2016.



Fin mai 2012, un rocher de plus de 1000 tonnes s'est détaché, au-dessus de la rue Germaine Sibien, et menaçait de s'écrouler ; il a été concassé par une entreprise spécialisée. Ci-dessus, une vue du « trou » qu'il a laissé.

LA ZONE NATURELLE PÉDAGOGIQUE



Rue du marais, entre la pâture du jeu d'arc et le terrain de football, une « zone humide », d'une superficie d'environ 19 000 m², a été aménagée pour le public (de tous âges), avec des panneaux de sensibilisation à la biodiversité, d'où son nom de « zone naturelle pédagogique ».

Les travaux ont commencé en 2011, et l'inauguration a eu lieu le 21 juin 2017.

On y trouve notamment une mare (créée en 2013), 500 m de chemins (dont la moitié est accessible aux personnes à mobilité réduite), des pupitres d'explications, deux « hôtels à insectes », des jeux en bois, des bancs, et une table de pique-nique.



De haut en bas et de gauche à droite : juillet 2007, janvier 2014, septembre 2014 / décembre 2016 (3 vues) / juin 2017 (2 vues), novembre 2017 / février 2018 (3 vues).

LE VIGNOBLE ET LE CHAI

Pendant des siècles, les pentes sud et ouest du mont Ganelon ont été occupées par des vignes (environ 80 hectares à Clairoux en 1783, par exemple). Elles ont disparu vers 1900.

Au début des années 2000, naît le projet de réimplanter quelques ares de vignes à Clairoux, dans un but plus culturel et festif que commercial. En 2008, pour concrétiser ce projet, se constitue un groupe composé de membres de l'association des Crinquieurs du mont Ganelon, de conseillers municipaux, et de quelques autres personnes intéressées.

Et en mars 2011, 280 pieds sont plantés sur un terrain communal d'environ 600 m², situé près de l'église. La première vendange s'est déroulée en octobre 2014.



Décembre 2009



Mars 2011



Septembre 2017

Entre temps, depuis 2013, un chai, ainsi qu'une salle de réunion, étaient progressivement aménagés par des bénévoles, dans un ancien local de stockage près des écoles. L'inauguration a eu lieu en juin 2016.



Février 2013



Janvier 2015



Juin 2016

Depuis début 2016, le vignoble et le chai sont gérés par une association indépendante.

Lors des
vendanges
du 4
octobre
2014.



La taille (mars 2018).



Vendanges
du 15
octobre
2016.



Inauguration du chai (12 juin 2016).



Le pressoir et les cuves.



Le chai, rue de Flandre.

LE MONT GANELON



D'une superficie de 537 ha, le mont Ganelon s'étend sur cinq communes : Clairoix (177 ha), Longueil-Annel (155 ha), Janville (74 ha), Bienville (66 ha), et Coudun (65 ha). Le plateau culmine à une altitude de 150 m.

Le site présente de nombreux intérêts, tant du point de vue archéologique qu'écologique. Inscrit dès 1971 à l'inventaire des sites pittoresques par le ministère des Affaires culturelles, il est ensuite classé ENS (Espace Naturel Sensible) et ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).



Un des panneaux du SIVU, dans une « clairière calcicole » où l'on trouve diverses orchidées.

Afin de protéger et mettre en valeur le site, un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a été créé (en 1991) ; il a notamment mis en place sur le terrain, en 2014, divers panneaux informatifs.

Une association, les Crinquineurs du mont Ganelon, a aussi été fondée (en 1993) pour préserver le caractère naturel du mont ; elle y a balisé un réseau de chemins (vers 1997) et y organise régulièrement des randonnées et des opérations de nettoyage (intitulées « forêt propre »).



Les deux lignes électriques aériennes qui traversaient le mont Ganelon ont été supprimées en 2013. Depuis, la nature reprend ses droits et on ne verra bientôt plus cette trouée disgracieuse...



Le poteau posé par les Crinquineurs au carrefour dit de l'impératrice.



Opération « forêt propre » du 20 mars 2016.



*Rue d'Annel
(novembre 2017).*



En février 2008.



Ancien moulin dit de la montagne Fondue : inauguration (en 2017) de la rénovation effectuée en 2014 grâce à un chantier d'insertion.

Le mont Ganelon est également un terrain de chasse, parmi d'autres, pour la société communale fondée à Clairoix en 1925 et affiliée à la Fédération des chasseurs de l'Oise.

LA MAIRIE



En 2008, avec une ancienne pompe à bras de pompier.



Côté parc, en décembre 2009.

Cette demeure bâtie en 1818 a été inaugurée en tant que mairie en 1991. Elle n'a pratiquement pas été modifiée depuis le XX^e siècle ; seuls quelques petits travaux de réfection ont été menés (par exemple le muret donnant sur la rue a été refait en 2006).



Les décorations de Noël mises en place par les services techniques, ici en 2008 et en 2017.



Charrette et vieil outil agricole exposés dans la cour de la mairie (2007).



*Le bureau du maire
(ancienne salle à manger des Pinchon et des Duval-Arnould, pour ne citer que les dernières familles ayant occupé le Clos de l'Aronde).*



La salle du Conseil en 2011 et en décembre 2017, après réfection.



*La salle des commissions
(ancien salon du Clos de l'Aronde).*

LES PERSONNELS COMMUNAUX (1)

La commune salarie actuellement 30 personnes (sans compter les vacataires, les stagiaires, les animateurs et directeurs des centres de loisirs, les enseignantes chargées de l'aide aux devoirs, les intervenants extérieurs qui animent des ateliers périscolaires...).

On peut distinguer le personnel administratif (5 personnes), celui des services techniques (14 personnes), celui du secteur scolaire (ATSEM, informatique, restauration, périscolaire ; 12 personnes dont 4 de l'équipe d'entretien des services techniques), ainsi que deux personnes à l'agence postale et un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

En 2001, ils n'étaient qu'une vingtaine. Cette année-là, un responsable a été embauché pour diriger l'équipe qu'on appela alors les « services techniques ».

À noter que depuis 2016, Clairoix n'a plus de garde champêtre (fonction qui datait des années 1790...).

Les photos ci-dessous montrent quelques aspects du travail des personnels administratifs, scolaires (voir aussi les pages 31 et 32), et d'entretien des locaux.



LES PERSONNELS COMMUNAUX (2)

Ci-dessous, quelques aspects du travail des services techniques.



Local du club de tennis (2018)



Mur nord du cimetière (2018)



2018



2016



2004



Les bâtiments des services techniques (photo de 2004) : bureau, ateliers, entrepôts, garage...



Les véhicules communaux sont au nombre de 8 (dont 6 datent d'après 2005) : un camion plateau, un fourgon, trois fourgonnettes, une balayeuse et deux tracteurs.

LES ÉLUS MUNICIPAUX

La commune de Clairoix comprend 19 conseillers municipaux (y compris le maire), élus au scrutin majoritaire plurinominal avec panachage jusqu'en 2008, et au scrutin proportionnel de liste (sans panachage) en 2014. En outre, en 2014, la parité femmes-hommes a été instituée, et deux conseillers communautaires (siégeant au sein de l'Agglomération de la Région de Compiègne) ont été également élus. Parmi les conseillers, il y a 5 adjoints (depuis 1986).

Ci-dessous : les équipes élues en 2001, 2008, et 2014.

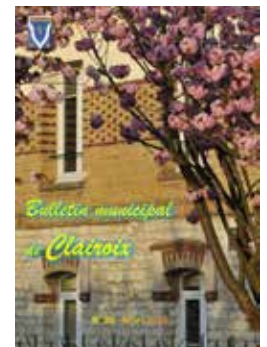
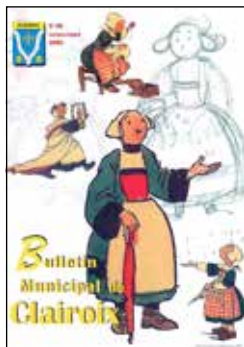


*Une séance du Conseil municipal
(en février 2017, avant la
réfection de la salle).*



*La commission Environnement
au travail sur le terrain (en 2017).*

De 2000 à 2018, la municipalité a édité et distribué 58 bulletins municipaux, soit une moyenne de trois par an. À titre d'exemples, voici les couvertures des numéros 28 (2000), 40 (2005), 53 (2009), 65 (2014) et 80 (2018).



En 2003, elle a également créé un site Internet, régulièrement mis à jour, complètement rénové en 2016, et « relooké » en 2018 ; on peut notamment y lire et télécharger tous les bulletins municipaux (qui existent depuis 1973), et les comptes rendus des Conseils municipaux depuis 2001. Un blog (peu utilisé) a aussi existé pendant quelques années à partir de 2009.



Ci-contre des pages d'accueil du site, l'une en août 2008 et l'autre en mars 2018.

D'autre part, depuis 2005, lors de la cérémonie des « vœux du maire » de début d'année, est présentée au public une rétrospective de l'année écoulée, sous la forme d'un diaporama d'une vingtaine de minutes.



Le panneau lumineux.

En mai 2008, un panneau lumineux électronique, piloté depuis la mairie (informations défilantes) a été installé au centre bourg, près de la maison dénommée « Ma Cassine ».

Enfin, en février 2013, a été lancé un « service d'information rapide » (par courriel ou par SMS...) sur divers sujets (manifestations et festivités communales, transports scolaires, alertes météo, sécurité, centres de loisirs, séjour de ski...) ; il est mis en sommeil pour l'instant.

Quant aux « réunions de quartier », organisées en 2000, 2004, 2009, 2012, 2015 et 2018, elles permettent une communication de proximité entre les Clairoisiens et leurs élus, qui peuvent répondre aux questions posées, et recueillir les suggestions d'amélioration de la vie communale.



Une réunion de quartier en mars 2018.

Le budget

Chaque année, en mars ou avril, le Conseil municipal prend acte du budget de l'année précédente (« compte administratif ») et vote des prévisions de recettes et dépenses (« budget primitif »), en fonction des priorités de la politique communale, et avec l'obligation d'équilibrer les comptes. On distingue la section de fonctionnement (gestion courante) et la section d'investissement (gros travaux, etc.).

De 2000 à 2017, les recettes ont varié entre 1 et 3 M€ pour le fonctionnement et entre 0,8 et 2,3 M€ pour l'investissement ; les dépenses, entre 1,3 et 2,6 M€ pour le fonctionnement et entre 0,6 et 2 M€ pour l'investissement. Les recours à l'emprunt ont été peu importants (305 000 € en 2003 et 500 000 € en 2015).

Les rémunérations des personnels et vacataires (salaires et charges) et des élus (indemnités) ont représenté, selon les années, entre 27 % et 45 % des dépenses de fonctionnement.



Une petite partie des archives de la comptabilité municipale...

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des dotations de l'État (qui baissent régulièrement depuis quelques années), de celles de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne), des impôts locaux payés par les Clairoisiens (voir ci-dessous), et de diverses autres taxes.

Les recettes d'investissement comprennent essentiellement les subventions, allouées notamment par le Conseil départemental et le Conseil régional, pour des gros travaux (voirie, construction...).

Depuis 2017, la mise en place d'une « comptabilité analytique », qui répartit les dépenses et les recettes en rubriques « parlantes », permet de mieux maîtriser la gestion financière de la commune.

À titre d'exemples, en 2017, ont été dépensés environ 810 000 € pour les voiries, 463 000 € pour l'enfance et la jeunesse (écoles, restauration scolaire, activités périscolaires, centres de loisirs...), 314 000 € pour les loisirs (animations, culture, sports, espaces naturels...), et 121 000 € pour la sécurité (vidéosurveillance, pompiers, ASVP...) ; ces montants intègrent les rémunérations, mais les recettes (subventions, versements des familles pour le périscolaire ou les centres de loisirs, par exemple) ont été déduites.

La fiscalité communale

De 1992 à 2002, à Clairoix, les taux des taxes (voir le tableau ci-dessous) n'ont pas changé. Ils ont sensiblement augmenté en 2005 du fait de la transformation de la CCRC (Communauté de Communes de la Région de Compiègne) en communauté d'agglomération.

Depuis, la taxe professionnelle (payée par les entreprises ; taux de 5,48 % de 1992 à 2002, 5,75 % en 2003, et 6,04 % en 2004), auparavant perçue par la commune, l'est dorénavant par l'ARC (qui reverse une compensation à Clairoix).

Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (dont la création n'est pas obligatoire), elle n'a jamais été perçue par la commune de Clairoix et n'a été instituée qu'en 2002 au sein de l'ARC (taux depuis 2017 : 6,75 %).

	1992 à 2002	2003	2004	2005 à 2008	2009 et 2010	depuis 2011
Taxe d'habitation	4,92 %	5,17 %	5,47 %	7,81 %	7,89 %	8,05 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	8,85 %	9,29 %	9,48 %	13,61 %	13,76 %	14,03 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	31,86 %	33,45 %	34,47 %	44,46 %	44,90 %	45,79 %

LE PARTENARIAT

De nos jours, plus que jamais, une commune est amenée à travailler avec une multitude de partenaires institutionnels. Sans rentrer dans les détails, voici une présentation de quelques-uns (la liste n'est pas exhaustive).



Clairoix fait partie de l'agglomération de Compiègne depuis la création, en décembre 1970, du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), transformé en CCRC (Communauté de Communes de la Région de Compiègne) au début de l'an 2000, puis en communauté d'agglomération au début de 2005. Après sa fusion au début de 2017 avec la CCBA (Communauté de Communes de la Basse Automne), l'ARC comprend 22 communes (sur 265 km²), environ 80 000 habitants, 42 000 logements, et 41 000 emplois.

Pour rationaliser les dépenses publiques, éviter les doublons, et apporter des aides techniques ou juridiques aux communes, l'ARC développe depuis 2005 une mutualisation des services et des commandes (de prestations ou de matériel) dans différents domaines : urbanisme (voiries et réseaux, cadastre, architecture, permis de construire, autorisations de travaux...), environnement (espaces verts...), développement durable (rénovation énergétique...), marchés publics (appels d'offres), transports scolaires (collégiens et lycéens), sécurité (sapeurs-pompiers, vidéoprotection...), informatique et protection des données, ressources humaines (gestion du personnel), administration (fournitures de bureau...), etc.

Pour Clairoix, l'ARC s'occupe aussi de la gestion des déchets ménagers (depuis 2000 environ ; distribution de sacs...), de la station d'épuration, des infrastructures du BMX (depuis fin 2009), de la distribution de l'eau potable (suite à la dissolution, fin 2016, d'un syndicat des eaux), du poste de crue sur l'Aronde (depuis 2018 ; voir la page 19)...



L'APC (Association du Pays Compiégnois), à sa création en 2005, a regroupé les communautés de communes de la Région de Compiègne, de la Basse Automne, de la Plaine d'Estrées, et du Canton d'Attichy. Elle apporte une aide aux demandes de subventions régionales pour des projets d'intérêt intercommunautaire.



Le Conseil départemental (appelé « Conseil général » jusqu'en 2015) et le Conseil régional (de Picardie jusqu'en 2015, puis des Hauts-de-France) octroient des subventions, essentiellement pour des travaux de rénovation d'infrastructures routières ou de constructions de bâtiments communaux.



L'État, via la sous-préfecture, finance la commune (dotations), et accorde diverses subventions.

La gendarmerie, quant à elle, apporte son expertise en matière de sécurité, par exemple pour le dispositif « Voisins vigilants » (voir la page 41) mis en place à Clairoix en 2012.



Créé en janvier 2014, le SEZEO (Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise) résulte de la fusion des anciens syndicats d'électricité affiliés à la SICAE-Oise (Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité). Il organise la distribution de courant sur 229 communes, et mène des travaux d'entretien ou de développement des réseaux « basse tension » (pour les particuliers) et de ceux d'éclairage public.

Clairoix est ou a été également lié à d'autres syndicats intercommunaux : le SIVU du mont Ganelon (voir la page 22), le SIAVA et le SMOA (voir la page 18), ou le SIVOC du collège de Margny-lès-Compiègne (créé en 1962 et dissous en juin 2014).

LA PETITE ENFANCE

Il n'y a pas de crèche à Clairoix, mais une huitaine d'assistantes maternelles, dans le cadre d'une association clairoisienne créée en 2013 et intitulée « L'atelier des nounous », utilisent la salle polyvalente pour diverses activités avec les petits, qui ont ainsi l'occasion de s'éveiller et de se sociabiliser.

Par ailleurs quelques autres assistantes maternelles clairoisiennes sont employées par l'association « La maison des enfants », une crèche familiale de Margny-lès-Compiègne, que cinq communes, dont Clairoix, subventionnent pour cela depuis quelques décennies.

À noter qu'à l'occasion de chaque naissance, la mairie verse une prime aux parents (depuis 1989).



L'atelier des nounous : goûter de Noël 2015, chasse aux œufs de 2016, et activités en salle (en 2018).



Une séance de « lire avec bébé » à la bibliothèque (décembre 2017).



La 15^{ème} chasse aux œufs de Pâques organisée par la municipalité (avril 2017).

Les aires de jeux pour les petits



Ci-dessus : parc de la mairie (en juillet 2006), place des fêtes (nouveau module installé en 2016), et square des Tambouraines (photo de 2013).

Ci-contre : nouvelle aire de jeux au sud-est du quartier des Tambouraines (photo de juin 2009).



L'ÉCOLE MATERNELLE



L'école maternelle de l'Aronde (nom donné en 2009) comprend trois classes d'élèves de 3 à 6 ans (de 2005-2006 à 2009-2010, elle a aussi accueilli des « tout-petits » de moins de 3 ans).

Ses locaux (et ses espaces extérieurs) sont régulièrement entretenus et rénovés (par exemple, en juillet 2001, un « sas », avec des grilles, a été rajouté à l'entrée). Divers jeux agrémentent la cour.

En 2008, la durée hebdomadaire de classe passe de 26 heures à 24 heures (+ 1h pour quelques élèves), réparties sur quatre jours (sauf de 2014-2015 à 2016-2017 : 4,5 jours, avec le mercredi matin).

Depuis 2000, on compte six enseignantes « stables » (au moins deux ans), dont 3 directrices (changements en 2006 et 2009), et, selon les années, deux ou trois ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), chargées d'assister les enseignantes. Les effectifs totaux des élèves sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
84	78	72	78	76	70	76	77	71	75	77	80	73	71	76	75	72	79



Avant la pose de grilles à l'entrée.



La pose d'un jeu (août 2015).



La salle de repos (photo de 2008).



La classe de PS (section des petits) à la rentrée 2010.



La salle de classe de MS (section des moyens) en 2008.



La classe de GS (section des grands) à la rentrée 2010.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



L'école élémentaire du mont Ganelon (nom donné en 2009) comprend deux bâtiments et cinq classes au total.

Ses locaux (et ses cours) sont régulièrement entretenus et rénovés (par exemple, la toiture du bâtiment de la rue de la Poste a été refaite en 2010).

En 2008, la durée hebdomadaire de classe passe de 26 heures à 24 heures (+ 1h pour quelques élèves), réparties sur quatre jours (sauf de 2014-2015 à 2016-2017 : 4,5 jours, avec le mercredi matin).

Depuis 2000, on dénombre dix enseignantes « stables » (au moins deux ans), dont 2 directrices (changement en 2007). Les effectifs totaux des élèves sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
110	108	113	102	111	120	124	124	128	121	113	124	127	123	130	123	125	125

Des séances d'éducation musicale (depuis 2001) et d'initiation à l'informatique (depuis 2006) sont assurées par des intervenants communaux ou extérieurs.

Pour les spectacles et manifestations scolaires, voir la page 54.



Les prunus en fleurs, en 2006.



La réfection de la toiture (photo de juin 2010).



La « salle informatique » en 2008.



L'équipe enseignante à la rentrée 2010.



La salle de classe nord du bâtiment est (en 2008).



La salle de classe est du bâtiment ouest (en 2008).

LE MULTIPÔLE ENFANCE

Le « multipôle Enfance », dont la construction n'est pas achevée au moment où la présente brochure est imprimée, se situe tout près de l'école maternelle.

Il répond à plusieurs objectifs : réduire les déplacements des enfants (et les traversées de rues) pour les repas, accueillir les élèves dans des locaux plus vastes et plus fonctionnels qu'actuellement, et être en conformité avec la loi sur le handicap (toutes les activités se dérouleront au niveau du rez-de-chaussée).

Le bâtiment, d'environ 850 m², comprend notamment une salle de restauration scolaire, deux salles dédiées aux activités périscolaires, une salle pour la bibliothèque scolaire et l'informatique, et une salle pour les activités musicales.

Dans l'angle sud, un local de 80 m² (indépendant du reste du bâtiment) est prévu pour des assistantes maternelles ou pour des professions libérales de santé.



Le terrain où se construit le multipôle (vue de 2009).



*Le projet. En haut à droite : vue depuis la rue de la Poste ; en bas à droite : vue depuis la rue de Tocqueville.
(Images créées en janvier 2018 par le cabinet d'architecture Idonéis).*



*L'avancement des travaux
(photos du 4 novembre et du 4 décembre 2018).*

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

En dehors des temps d'enseignement, gérés par l'Éducation nationale, la commune organise diverses activités (facultatives) dites « périscolaires » (ou « extrascolaires », le mercredi).

Ainsi, depuis février 2005, un accueil est mis en place de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30, quatre jours par semaine, pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Depuis janvier 2015, le soir après la classe, des séances d'« aide aux devoirs » (à l'école élémentaire) sont encadrées par des enseignantes (d'abord rémunérées par une association, puis par la municipalité). Depuis 2017-2018, avec le retour à la semaine scolaire de quatre jours, diverses activités thématiques sont proposées de 16h30 à 17h45 : dessin, théâtre, sciences, poterie, jeux en extérieur... pour l'école élémentaire, et activités manuelles, bricolage, jeux d'expression, cuisine, musique... pour l'école maternelle ; certains groupes sont encadrés par des intervenants extérieurs, les autres par le personnel communal.

Quant à l'accueil lors de la matinée du mercredi, il a été mis en place d'octobre à décembre 2017, et l'est de nouveau depuis septembre 2018.



Aide aux devoirs (photo de 2016).



Accueil du soir en maternelle (2017).



Activité scientifique (2017).

Le midi, un service de restauration scolaire existe depuis janvier 2001 ; les repas, d'abord pris dans un des bâtiments du centre d'accueil de la RATP (rue Germaine Sibien), le sont depuis janvier 2008 dans la salle polyvalente. D'une trentaine d'enfants par jour au début, on est passé à une centaine.



Repas de Noël 2016, en salles « 10x12 » et « 15x15 ».

Quant au ramassage en bus des écoliers de certains quartiers de Clairoix, il a cessé en juin 2014, au vu de son coût.

Citons enfin, au titre des services extrascolaires, l'organisation (depuis 1995) de séjours de ski d'une semaine, pendant les vacances d'hiver, pour les élèves de CM1 qui le souhaitent ; la mairie finance 55 % du coût total du séjour, et l'association des parents d'élèves verse en outre 50 € par enfant.



Bernex (février 2005).



Vallorcine (février 2014).



Châtel (mars 2018).

LES CENTRES DE LOISIRS

À Clairoix, les centres de loisirs (naguère dénommés « centres aérés », et désormais appelés aussi « accueils de loisirs ») sont mis en place en été (3 ou 4 semaines) depuis juillet 1986, et depuis octobre 2000, sur une semaine (sauf exceptions) lors des vacances de février, de Pâques, et (sauf de 2003 à 2006) de Toussaint. Les repas peuvent être pris au centre.

Les enfants (de 4 à 14 ans jusqu'en 2012 environ, puis de 3 à 17 ans) sont répartis par groupes d'âges et sont encadrés conformément à la réglementation en vigueur (actuellement : un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans, un pour 12 sinon). Depuis 2000, cinq directeurs(trices) se sont succédé (changements en juillet 2003, février 2006, octobre 2010, juillet 2012, et juillet 2014).

Les nombres d'enfants inscrits sont variables depuis 2000 : entre 90 et 150 (130 en moyenne) pour les centres de juillet, et entre 20 et 65 (45 en moyenne) pour ceux des petites vacances.

Activités manuelles ou sportives, grands jeux, séances de cinéma, sorties diverses dans la région, camping (en été)... rythment ces centres. Et à la fin du centre de juillet, un spectacle préparé par les enfants et les animateurs est proposé aux parents.



Un journal de 4 pages est diffusé (un par semaine) depuis juillet 2014.



Juillet 2008.



Février 2016 (Mardi-Gras).



Octobre 2017 (Halloween).



Juillet 2008 (Compiègne).



Avril 2015 (parc de la mairie).



Avril 2017 (une ferme de l'Aisne).



Lors de spectacles de fin de centre d'été (2008, 2012).



L'AGENCE POSTALE

Depuis 1963, Clairoix a un bureau de poste, transformé en mars 2009 en agence postale communale. Celle-ci a déménagé en décembre 2016, et est maintenant installée sur la place du centre-bourg, dans un ancien corps de ferme rénové.



En 2004.



En 2015.



L'ancien bureau, en 2016.



Pendant les travaux, en juillet 2016.



En 2017.



La distribution en véhicule électrique.



Deux vues du bureau actuel (avril 2018).

L'ÉGLISE



Côté nord (mars 2013).



Côté ouest (juillet 2003).

L'église n'a pas beaucoup changé depuis le siècle dernier, même si des travaux d'entretien sont régulièrement effectués (par exemple en 2004 : toiture, ravalement extérieur et intérieur, réfection de l'électricité et du chauffage..., ou en 2009 : clocher...). À l'entrée de la nef, le narthex installé en 1992 a été démonté en 2003.



Le mur ouest de la nef, avant sa réfection, en 2004.



La chorale clairoisienne (juin 2016).

La fresque au-dessus de la nef, oeuvre de J.P. Pinchon (1911), représente Jeanne d'Arc sur le mont Ganelon.

Notre commune dépend depuis quelques années de la paroisse de Compiègne (communauté nord).

L'église est bien sûr utilisée pour les diverses cérémonies religieuses, mais aussi, par exemple, pour les concerts de la chorale de l'association « Musiques et Passions Clairoisiennes » (depuis 2013), pour des spectacles de Gospel (en 2008 et 2013)...



Cette plaque était auparavant fixée sur le mur ouest de l'église. Suite à sa chute, et à sa restauration, elle a été placée (en 2010) dans l'ancien cimetière, au sud de l'église.



L'ancien presbytère (rue Germaine Sibien), vendu à un particulier début 2002 et rénové vers 2010. Photo d'avril 2006.

LES LIEUX DE SÉPULTURE

Le cimetière situé sur les pentes du mont Ganelon, mis en service en 1935, contient environ 580 emplacements.

Des travaux de maintenance y sont régulièrement menés (par exemple, en 2017 et 2018 : renforcement des murs et réfection des allées). D'autre part, une procédure de reprise des concessions abandonnées, lancée vers 2010, a entraîné une petite centaine d'exhumations, de 2013 à 2015, essentiellement dans la partie sud-est (les restes ont été placés dans un ossuaire créé à cette occasion, à l'ouest de l'entrée du bas). L'espace ainsi dégagé dans le cimetière a été remis en état et peut ainsi accueillir de nouveaux caveaux.



Le cimetière sous la neige (2009).



*La partie sud-est, en 2015,
après la reprise des concessions abandonnées.*

Quant au vieux cimetière qui entourait l'église, il n'est plus utilisé de nos jours, même si quelques tombes subsistent dans la partie sud. Dans la partie nord, un columbarium a été aménagé en 2008 et contient actuellement 4 blocs de 8 cases pour les urnes funéraires. Un « jardin du souvenir » (espace de dispersion des cendres) y a également été mis en place en 2008, complété par une stèle (fin 2011).

À noter qu'un grand parking a été créé en haut de la rue du cimetière en 2010.



Le futur columbarium, en 2007.



Le columbarium, en 2013.



En 2011.



*L'ancien cimetière, au sud de l'église
(photo de 2013).*



*Au bas du cimetière, en 2014
(nouvel ossuaire, etc.).*



*Le parking en haut de la rue
du cimetière (2013).*

L'ACTION SOCIALE

Les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) sont les successeurs, depuis 1986, des BAS (Bureaux d'Aide Sociale) créés en 1953, qui résultaient eux-mêmes de la fusion des bureaux de bienfaisance et d'assistance, obligatoires dans chaque commune depuis la fin du XVIII^e siècle.

Un CCAS a un Conseil d'Administration (présidé par le maire, et dont la moitié des autres membres sont des conseillers municipaux) et un budget autonome. Il assiste et soutient les familles en difficulté et les personnes âgées ou handicapées qui en ont besoin, s'investit dans les demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale), et s'occupe de services tels que les secours d'urgence ou les colis alimentaires.

Le CCAS de Clairoix a 13 membres (bénévoles), et assiste chaque année une cinquantaine de Clairoisiens (il verse par exemple une aide financière au chauffage à certains, ou assure une vigilance en cas de canicule ou de grand froid). Il se réunit 3 ou 4 fois par an et travaille de concert avec une assistante sociale (qui tenait en outre une permanence mensuelle en mairie jusqu'en 2015 environ). Il bénéficie d'une subvention municipale (18 300 € en 2000, 24 000 € en 2018) et de quelques dons.

Ses membres participent tous les deux ans à une vente de brioches au bénéfice de l'APEI (association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) de Compiègne.

Le CCAS offre aussi à toute personne de 70 ans ou plus, à l'occasion du 14 juillet, un colis, transformé depuis 2004 en un bon d'achat, et pour les fêtes de fin d'année, un colis (ou, au choix, un bon, à partir de 2012). Depuis 2000, le nombre de bénéficiaires augmente régulièrement (en 2017, ils étaient 260, dont une vingtaine en maison de retraite).

Enfin, depuis 2010, le CCAS organise, la troisième semaine de janvier, une après-midi « galette » (avec goûter et animation) ouverte à tous ceux qui ont 65 ans ou plus.

*Les colis
de Noël.*

*Photos
de 2003,
2016 et
2017.*



*Les après-midis
« galette »
du CCAS.*



*À gauche :
2010.*

*À droite :
2017.*





Les aménagements nécessaires

La loi de 2005 sur le handicap impose la mise aux normes de tous les lieux et équipements recevant du public (voiries, commerces, bâtiments communaux, transports...). Cela concerne notamment les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et les malvoyants.

La municipalité de Clairoix se devait donc d'aménager les espaces publics et les voiries (trottoirs, arrêts de bus, etc.), mais aussi la mairie, la bibliothèque, les écoles, la salle polyvalente, l'église, les lieux de sépulture, le chai, la salle du jeu d'arc, les locaux et terrains de sport, les sanitaires publics...

En 2015, comme dans beaucoup d'autres communes, a été élaboré un « agenda d'accessibilité programmée » (ad'ap) pour planifier les travaux qui restaient à réaliser.



Parc de la mairie.



École élémentaire.



Accès à la salle du jeu d'arc.



Aménagements pour non-voyants.

L'ADAPEI

De 1988 à 2012, près de l'église, dans la « villa Sibien » (voir ci-dessous), Clairoix a abrité le siège départemental de l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), formée en 1965, et qui gère actuellement 25 établissements au service d'environ 1400 personnes (enfants et adultes) atteintes de déficiences intellectuelles et de handicaps mentaux.

Près de là, le foyer de vie dénommé « Les Quatre tilleuls », inauguré en 1992, accueille une quarantaine de résidents, répartis dans quatre « unités de vie », et qui participent à de nombreuses activités (physiques, intellectuelles, manuelles, techniques, artistiques), ou à divers déplacements à l'extérieur.

Des associations se sont créées pour répondre à des besoins particuliers des résidents : « AS Énergies 60 » (fondée en 1992, affiliée à la FFSA - Fédération Française du Sport Adapté -, elle permet aux pensionnaires de pratiquer des activités sportives à l'extérieur du foyer) et « Les Papillons des Quatre tilleuls » (formée en 2002 ; elle apporte des aides financières aux plus démunis).



La villa Sibien (photo de 1995).



Le foyer de l'ADAPEI (2007).



Une partie du foyer (2013).

LA SÉCURITÉ

Plusieurs types de mesures ont été prises ces dernières années pour assurer davantage de sécurité au sein de notre village.



En 2006 puis en 2008, la commune a recruté un policier municipal, remplacé en décembre 2014 par un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), qui intervient aussi (pour un sixième de son temps) à Bienville et à Janville. En revanche, Clairoix n'a plus de garde champêtre depuis 2016.



En ce qui concerne la sécurité routière, divers ralentisseurs, chicanes, stops... ont été mis en place, ainsi qu'un « radar indicateur de vitesse » (en 2013).



La salle de visionnage vidéo du CSI (Centre de Supervision Intercommunal) de Margny-lès-Compiègne.

En outre, depuis janvier 2015, des caméras de vidéo-surveillance (19 actuellement), judicieusement réparties, permettent de repérer divers actes de délinquance (infractions au code de la route, dégradations de matériel urbain, vols, cambriolages, agressions, etc.).



Les dix zones du dispositif « Voisins vigilants ».

Parallèlement, depuis 2012, un dispositif dénommé « Voisins vigilants » est opérationnel ; il s'appuie sur un réseau de dix référents de quartier, et sur une étroite collaboration avec la gendarmerie de Choisy-au-Bac, qui gère également l'opération « tranquillité vacances » (passages de patrouilles de surveillance des logements temporairement inoccupés).

À noter aussi que depuis 2000, une société (basée à Clairoix) effectue des rondes de nuit régulières dans le village ; et une société de télésurveillance gère les alarmes des bâtiments communaux.



Un des défibrillateurs automatisés externes (DAE ; pour des réanimations cardiaques) dont s'est doté Clairoix.

Enfin, la commune s'est récemment dotée d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), qui planifie les actions à mener en cas de catastrophe naturelle (inondation, tempête, glissement de terrain...), sanitaire (épidémie, pollution de l'eau ou de l'air...), ou technologique (accident industriel, accident lors du transport de matières dangereuses...).

Un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été également élaboré.

LES SAPEURS-POMPIERS

La compagnie de sapeurs-pompiers de notre commune a été créée en 1848. De nos jours, le CPI (Centre de Première Intervention) de Clairoix est l'un des douze derniers de l'Oise (et l'un des deux derniers de l'Agglomération de la Région de Compiègne) à subsister, grâce à la volonté de la municipalité de garder ce service public de proximité.

On y compte actuellement 2 sapeurs-pompiers professionnels et 12 volontaires, dont 6 sont également au service du CSP (Centre de Secours Principal) de Compiègne.

Le CPI intervient (incendies, accidents de la circulation, opérations diverses...) en complément du CSP de Compiègne. Il participe également à la sécurité des manifestations (kermesse des écoles, fête du 14 juillet, Halloween, marché de Noël...), procède à la destruction des nids de guêpes... Il assure aussi, bénévolement, pour le public, des formations aux « gestes de premiers secours ».



Manœuvres place des fêtes (en avril 2014).



Lors du Téléthon de 2015.



Formation aux gestes qui sauvent (2018).



Le local et sa récente enseigne (2017).



Lors de la Sainte-Barbe, le 20 novembre 2016.

Depuis 2017, le CPI de Clairoix a un nouveau camion (« véhicule de première intervention »), offert par la municipalité de Baillevall (Oise), qui avait dû fermer son CPI.



À gauche : l'ancien véhicule (en 2009).

À droite : devant le nouveau véhicule (3 octobre 2017).





Clairoix est desservi par les TIC (Transports InterCommunaux) du Compiégnois depuis juillet 2005 (terminus aux Ouïnels) ; en juillet 2013, un deuxième terminus a été mis en place rue de la République, près du restaurant McDonald's.



L'arrêt à l'intersection de la rue des Ouïnels et de la rue Marcel Bagnaudes (2018).

Auparavant, les TUC (Transports Urbains de Compiègne), créés en 1966, ne desservait que la ville de Compiègne. À noter que les TUC puis les TIC sont gratuits (depuis 1975).

En outre, depuis septembre 2008, les bus de transport scolaire des lycéens sont ouverts à tout public. Et la ligne de bus Compiègne-Noyon a 5 arrêts à Clairoix.

Parallèlement, en décembre 2002 est créé « AlloTIC », un service de transport à la demande assuré par

des taxis subventionnés (ce qui rend le montant de la course très abordable pour les utilisateurs). Depuis 2017, AlloTIC s'organise autour de lignes, d'arrêts et d'horaires fixes, et les réservations sont gérées par le service départemental « Oise mobilité » (qui propose aussi du covoiturage).

Le service « VéloTIC » (location de vélos) est également accessible aux Clairoisiens. Le réseau cyclable, quant à lui, se développe beaucoup depuis le siècle dernier (de nos jours, le Compiégnois compte 65 km de pistes ; Clairoix est traversé par celle qui relie Margny-lès-Compiègne à Janville).



Un arrêt AlloTIC (rue St-Simon).

Quant à l'ex-gare SNCF (voir ci-contre), devenue une simple halte au fil du temps, elle a été officiellement fermée fin 2011. Le bâtiment abrite depuis 2005 les réalisations d'un club de modélisme ferroviaire, l'association AOCF (Amis de l'Oise du Chemin de Fer).



Octobre 2011

La borne de recharge des véhicules électriques installée en avril 2017 sur la place du centre-bourg.



L'entreprise Acary - Transdev Picardie, implantée dans la zone d'activités du Valadan (voir la page 62) : à gauche, le bâtiment construit en 2009 au sud de la zone ; à droite, le deuxième parking, aménagé au nord de la zone en 2018.

Acary, entreprise créée en 1922, se voit attribuer le marché des bus de Compiègne en 1981. Elle est rachetée en 2001 par la CFTI (Compagnie Française de Transport Interurbain), puis, après sa fusion en 2010 avec l'ancienne entreprise ARO, elle est dénommée VTP (Véolia Transport Picardie), puis Transdev Picardie en 2013, année où elle est également chargée par l'ARC des services périurbains scolaires. Depuis 2016, elle exploite aussi le réseau urbain de Senlis.

En 2018, Acary a 175 salariés (dont 155 conducteurs), 26 bus, 5 minibus, et 91 autocars (source : <http://www.acary-transdev.fr>).

LA GESTION DES DÉCHETS

Depuis le siècle dernier, la prise de conscience progressive de l'importance de ne pas gaspiller les ressources de la planète a permis l'essor du tri et du recyclage des déchets.

Le « tri à la source » effectué par les particuliers comprend d'une part l'apport volontaire dans des containers (verre, textile...) et d'autre part l'utilisation de sacs poubelle différenciés ; à Clairoix, les sacs bleus et jaunes sont apparus en septembre 1999, les sacs « kraft » un peu plus tard. Tous les sacs sont distribués gratuitement par la CCRC (Communauté de Communes de la Région de Compiègne), devenue l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne). Le ramassage de verre à domicile a été abandonné début 2003.

Nos déchets sont gérés par le SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise), et l'étaient avant 2017 par le SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise), dans le cadre du programme Verdi, initié en 1996.

Les déchets collectés sur les trottoirs (hors déchets verts) sont traités depuis 2004 à Villers-Saint-Paul (près de Creil). Ceux apportés dans les déchetteries, ainsi que les « encombrants » collectés à domicile, sont traités dans différentes filières. Les déchets verts sont répartis dans plusieurs plateformes de compostage.

En 2014, par exemple, sur le territoire du SMVO (490 000 habitants), environ 300 000 tonnes de déchets ont été traités : 43 % ont été valorisés en énergie, 28 % ont été recyclés, 19 % ont été valorisés en matières organiques, et 10 % ont été enfouis.



Récupération de verre et de textile (rue du marais).



Container à verre (rue de la République), enterré pour diminuer les nuisances sonores.



La déchetterie de Clairoix (en 2014). Construite dans la zone du Valadan par la CCRC et le SMVO, et inaugurée le 2 mai 2003, elle fait maintenant partie des 51 déchetteries gérées par le SMDO. En 2014, elle a reçu 36 000 visites.



« Déchets verts ».

Quelques-uns des déchets ramassés par des bénévoles lors de l'opération « Hauts-de-France propres » de mars 2018.



À la déchetterie : distribution gratuite de compost (avril 2018). Juste retour des choses...



Benne entreposée près des ateliers des services techniques, et régulièrement vidée. Une quarantaine de tonnes de déchets sont ramassés chaque année sur le territoire de la commune.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Créée en mars 1992, la bibliothèque municipale était installée au départ dans une petite pièce de la mairie (16 m² au nord-est du rez-de-chaussée).

En août 2006, elle déménage dans l'ancienne grange située à l'est de la mairie, rénovée à cet effet ; un rez-de-chaussée d'environ 50 m² accueille les rayonnages, et à l'étage, une salle est à disposition pour des expositions, ou par exemple pour les séances « lire avec bébé », qui s'y déroulent une fois par mois depuis février 2007, avec une animatrice de l'association compiégnnoise « Grandir ensemble ».



Dans l'ancienne bibliothèque - 2004.

Avant...

*Photos de
2001 et 2003.*



Après...

*Photos de
2006.*



*Inauguration
(le 23 septembre 2006),
avec Jean-Paul Rouland,
écrivain et homme
de média.*



LA MAISON DU PATRIMOINE

Depuis sa création en 1993, l'association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix » recueille et gère le maximum de documents concernant l'histoire de notre commune et de ses habitants illustres (notamment J.P. Pinchon, le dessinateur de Bécassine).

En 2004, la municipalité a mis à la disposition de cette association un local, à l'étage du bâtiment de l'école élémentaire (rue de la Poste), pour que soit aménagée une exposition d'une partie du fonds historique acquis.



Ce petit musée local, baptisé « Maison du Patrimoine », a été inauguré le 17 avril 2011 (photo à droite).



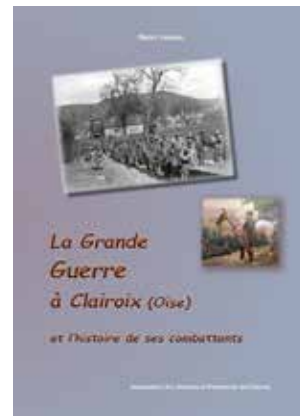
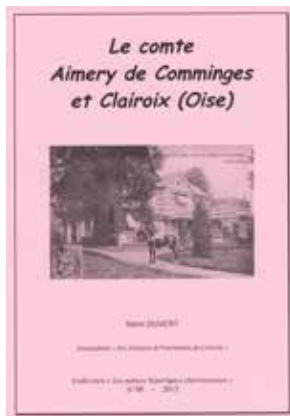
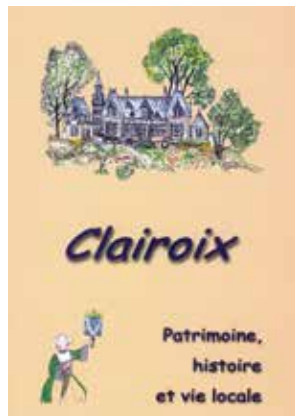
À titre d'exemple de document historique, voici (ci-contre) le « plan d'intendance » de Clairoix, dressé en 1783, et conservé aux Archives départementales de l'Oise (Beauvais).

On y trouve notamment les lieux-dits et les superficies des terres labourables, des prés, des vignes, des bois, etc.

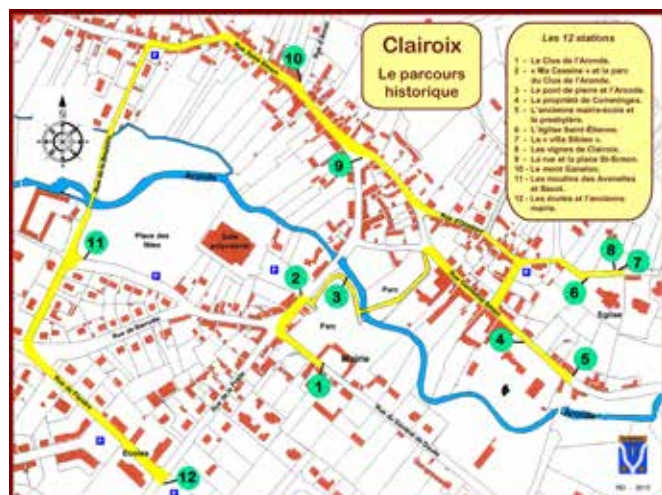


Les trois salles d'exposition de la Maison du Patrimoine (en 2011).

Par ailleurs, l'association AHPC a débuté en 2003 l'élaboration d'un livre sur Clairoix (patrimoine, histoire, vie locale...), paru début 2005, et en 2008, d'une série de « notices historiques » sur différents sujets (l'école en 1858, la soierie, les vignes, le Clos de l'Aronde, Clairoix en 1926, le comte de Comminges, les Sibien...). Les six dernières brochures, sur la guerre de 1914-1918 à Clairoix et ses combattants, ont été compilées dans un ouvrage paru en 2018.



Le « parcours historique »



En 2010 a été installé un ensemble de 12 pupitres ou panneaux, formant un parcours (voir le plan ci-contre) où chaque plaque présente un texte et des illustrations sur un bâtiment ou un site intéressant d'un point de vue historique.

Lors des Journées du patrimoine, par exemple, l'association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoux » fait ainsi visiter le village à des groupes.



Un pupitre et une plaque.



Les commémorations officielles

Elles ont lieu chaque année au monument aux morts situé près de l'église (et, fin août, à celui de Bel-Air) le dernier dimanche d'avril (Journée nationale du souvenir de la Déportation), le 8 mai (anniversaire de l'Armistice de 1945), le 18 juin (Appel du Général de Gaulle en 1940), le 14 juillet (Fête nationale), fin août (commémoration de la Libération de Compiègne et sa région), et le 11 novembre (anniversaire de l'Armistice de 1918).

Les cérémonies sont accompagnées par la musique de l'Harmonie de Clairoux depuis 2016 (auparavant, c'était celle de Bienville).



Le monument aux victimes de 1944, à l'intersection de la rue Marcel Bagnaudes et de la rue de Roye. En 2003, il a été déplacé de l'autre côté de la rue de Roye.



Le 24 avril 2016.



L'Harmonie de Bienville (8 mai 2012).



Le 18 juin 2016.



Le 14 juillet 2010.



Le 27 août 2017.



Le 11 novembre 2007.

LE JUMELAGE AVEC DORMITZ



En mai 2002,
à Dormitz.

À la suite de divers échanges entre Clairoix et Dormitz (Allemagne), depuis 1988, à l'initiative notamment des clubs de football et de tennis ou des pompiers, un « serment de jumelage » est signé le 1^{er} mai 1992 (mais le comité de jumelage, en tant qu'association, n'est créé qu'en janvier 2002).



Les séjours alternés dans chacune des deux communes sont réguliers (groupes d'adultes ou groupes de jeunes).

Début 2003, une fontaine est érigée à Clairoix, place Saint-Simon, en écho à celle installée en 1998 à Dormitz, où il est de tradition de fleurir les fontaines à Pâques.



Inauguration de la fontaine de Clairoix,
le 31 mai 2003.



Décoration avec des oeufs de
Pâques (mars 2018).



Le « banc du jumelage », dans le parc de
la mairie, inauguré en mai 2003.



En mai 2017, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du jumelage : le groupe, l'arbre offert à Dormitz, les deux maires, la pierre et sa plaque (actuellement sur le perron de la mairie).



Les pompiers
allemands
à Clairoix,
en mai 2008.



Ci-dessus : jeunes Clairoisiens à
Dormitz (juillet 2017) ; à gauche :
souvenir de 2005.

Plaque apposée
sur le bâtiment
du club de tennis
de Clairoix.



LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente de Clairoux a été inaugurée en 1983. Au vu de l'accroissement du nombre des associations et de leurs activités, il s'est avéré utile de l'agrandir.



Juin 2006

Une vue aérienne avant l'agrandissement.



Avril 2006

La partie nord-ouest avant l'agrandissement.

En 2006 et 2007 ont été construits plusieurs nouveaux espaces, notamment la salle dite « 10x12 » (en fait : 9 m sur 14 m) avec une cuisine et des sanitaires, deux salles pour des associations (enfance, musique, aînés...), et une salle pour le club de basket-ball. La superficie totale atteint dorénavant 1600 m².



Juin 2007



Septembre 2007



Juillet 2013

Après l'agrandissement.



Septembre 2017



À gauche, la salle « 10x12 » (en 2017).

À droite, le « club-house » du basket (en 2018).



LES ANIMATIONS (1)

Cette page et les trois pages suivantes présentent un panel de différentes manifestations organisées depuis 2000 par la municipalité (avec le concours des associations). Les animations scolaires et spécifiquement associatives sont évoquées ailleurs (notamment dans les pages 54 à 59).

Les vœux du maire

Cette cérémonie se déroule début janvier en salle polyvalente ; un diaporama (depuis 2005), de la musique (depuis 2017), des discours, et un buffet convivial...



En 2002.



En 2008.



Une partie du public (en 2018).

Les mises à l'honneur

En février ou mars, un certain nombre de personnes, choisies par les associations ou par la municipalité, sont mises à l'honneur lors d'une soirée spécifique.



En 2001.



Les lauréats du concours des maisons décorées, en 2004.



En 2015.

Les chasses aux œufs

Depuis 2003, à Pâques, une « chasse aux œufs » (d'abord dénommée « course aux œufs ») est organisée pour les enfants (et depuis 2016, l'association « L'atelier des nounous » en propose également une).



En 2003.



En 2005.



En 2015.

LES ANIMATIONS (2)

La fête nationale du 14 juillet

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts (voir page 47), divers jeux sont proposés dans le parc de la mairie (sauf par gros mauvais temps), ainsi qu'une buvette, un dîner avec animation, une retraite aux flambeaux, et un feu d'artifice.



À gauche :
2002.



À droite
(2 photos) :
2004.



2008



2012



2013



2016



2004



2015

La fête foraine

Cette antique fête communale propose divers manèges et attractions, pendant trois jours, début août (jusqu'en 2009) puis début septembre. Une course cycliste s'est également déroulée (le lundi) jusqu'en 2006.



La course cycliste de 2005.



En 2008.



En 2015.

Halloween

Fin octobre, cette fête importée des pays anglo-saxons donne lieu à des animations à Clairoux depuis 2003, et un « parcours hanté » est mis en place dans le parc de la mairie depuis 2005 ; il attire un public nombreux, pas seulement clairoisien...



En 2003.



Quelques déguisements (2015).



Un « stand » du parcours de 2017.

LES ANIMATIONS (3)

Le Téléthon

Cette manifestation nationale (depuis 1987) de début décembre se traduit à Clairoux par une grande variété d'actions, avec la participation de plusieurs associations clairoisiennes : lâchers de ballons, tournois et défis sportifs, animations et jeux divers, dîners avec « big soup », spectacles... Les recettes sont versées à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).



*Préparation de la « big soup »
en 2003.*



*Spectacle des enfants
en 2005.*



*Le défi « 107 Bécassines »
en 2012.*

Le marché de Noël

Installé en salle polyvalente (et un peu à l'extérieur), il donne lieu à diverses animations (présence du père Noël, maquillage, spectacle de marionnettes, magicien...) ; on peut prendre son repas de midi sur place.



Lors du repas, en 2000.



*Une vue d'ensemble du marché,
dans le gymnase (2002).*



*Avec la « reine du muguet »
en 2005.*

Fêtes et manifestations diverses

Feu de la Saint-Jean (jusqu'en 2000), fête de la musique (jusqu'en 2015 ; le 21 juin), concours de maisons décorées à l'occasion de Noël (quelques années, de 2003 à 2010), brocante de fruits et légumes (de 2009 à 2011), fête des voisins (depuis 2008), exposition de voitures anciennes (depuis 2016)... Sans oublier les spectacles et sorties (voir page suivante).



*Feu de la Saint-Jean
(juin 2000).*



*Brocante de légumes
(septembre 2009).*



*Première exposition de voitures
de collection (septembre 2016).*

LES ANIMATIONS (4)

Les pièces de théâtre, les concerts et soirées musicales



*« Vacances de rêve »
(13 janvier 2001).*



*« Los Demonios »
(23 octobre 2016).*



*Soirée cabaret
(octobre 2000).*



*Rhoda Scott en concert à l'église
(14 octobre 2006).*



*« Why not Gospel »
à l'église (18 octobre 2008).*



*Jean-Claude Borelly
à l'église (17 octobre 2009).*



*Fête de la musique
(21 juin 2011).*



*Spectacle folklorique chinois
(6 juillet 2017).*



*Le Brass Band Oise
(14 janvier 2018).*

Les « sorties »

Les destinations de ces voyages en car sont diverses : Paris (foires et salons), Bruxelles (serres de Laeken), Ailly-sur-Noye (son et lumière), Berck-sur-mer (cerfs-volants), Versailles (fête des Grandes eaux), etc.



Serres de Laeken (7 mai 2006).



Ailly-sur-Noye (28 août 2010).



Berck-plage (2 avril 2017).

LES ÉVÈNEMENTS SCOLAIRES

L'année scolaire est ponctuée de quelques événements marquants pour les élèves : rentrées, rencontres avec le père Noël, spectacles, séances de cinéma, prestations de chants devant les parents, défilés et déguisements de mardi-gras, kermesses..., sans oublier les sorties liées aux projets éducatifs et culturels mis en œuvre dans le cadre de l'enseignement.



*Lors de la rentrée 2003
à l'école élémentaire.*



*Le spectacle de Noël 2003
à l'école maternelle.*



*Le spectacle de Noël 2003
pour les écoliers de l'élémentaire.*



*Chants de Noël 2016
des écoliers de maternelle.*



*Défilé à l'occasion du carnaval de
l'année 2000.*



*Mardi-gras à l'école maternelle
en février 2015.*



*Spectacle d'« acrogym »
début 2001.*



Défilé de la kermesse de juin 2001.



*Spectacle lors de la kermesse
de juin 2005.*



*Spectacle (écoliers de maternelle)
lors de la kermesse de 2018.*

L'association des parents d'élèves

Créée en 1972 (et dénommée « La Joie des Tiots Clairoisians » en 1991), l'association organise notamment les kermesses de fin d'année scolaire, en collaboration avec les enseignants.

Elle alimente les coopératives des écoles (pour les sorties scolaires), participe financièrement à des projets (éducation musicale, séjours de ski...) et met en place diverses manifestations (marchés aux fleurs, au printemps, depuis 2002, ventes de sapins de Noël, depuis 2009, « fêtes des vacances », depuis 2013, etc.).

LES ASSOCIATIONS (1)

On compte actuellement une cinquantaine d'associations qui ont leur siège social à Clairoux (à la mairie ou chez des particuliers). En 2000, il n'y en avait que la moitié environ... Depuis, quelques-unes ont arrêté ou ont émigré : l'AJFC (Amicale des Jeunes et de la Famille, créée en 1968, remplacée par Musiques et Passions Clairouisiennes), un club de supporters de football (créé vers 2001 ; arrêt vers 2010), L'École du Chat (créée à Creil en 1987, siège social à Clairoux pendant quelques années à partir de 2010), le Kéké's Band (musique ; quelques années à partir de 2009), ou Krav Maga 60 (à Clairoux de 2014 à 2018).

Le tableau ci-dessous liste (par ordre d'ancienneté) les associations actuelles dont les activités ont lieu principalement à Clairoux ou au service des Clairouisiens. Elles sont citées ou présentées tout au long de la présente brochure, en particulier dans les quatre pages suivantes.

Nom de l'association	Année de création
Les Amis Réunis de Clairoux (compagnie d'arc)	1776
Sapeurs-pompiers de Clairoux	1848
Société communale de chasse	1925
Boule Amicale de Clairoux	1948
Amicale des Vieux Travailleurs	1954
La joie des Tiots Clairouisiens (parents d'élèves)	1972
Football-club de Clairoux	1982
Tennis-club de Clairoux	1983
Les Aînés de l'Aronde	1984
BMX Compiègne-Clairoux	1985
Gym et Loisirs Clairoux	1986
Basket-ball Clairoux	1988
AS Énergies 60 (Adapei)	1992
Art, Histoire et Patrimoine de Clairoux	1993
Les Crinquineurs du mont Ganelon	1993
La Main créative	2000
Comité de jumelage Clairoux-Dormitz	2002
Les Papillons des Quatre tilleuls (Adapei)	2002
GET 60 Clairoux (course à pied)	2008
Le Bouchon Clairouisien (pêche)	2011
Musiques et Passions Clairouisiennes	2011
Photo-loisir Clairoux	2012
Arc Judo Club 60	2013
L'atelier des nounous	2013
Collectif citoyen pour l'environnement de Clairoux	2014
Harmonie municipale de Clairoux	2016
Lire c'est libre (club de lecture)	2016
Le vignoble de Clairoux	2016

Outre leurs propres activités (sportives, culturelles, sociales...), la plupart des associations s'impliquent régulièrement dans la vie communale et participent aux différentes manifestations organisées par la municipalité et sa commission « Animation » (exemples ci-dessous).



Les archers, le 14 juillet 2008.



Les Aînés de l'Aronde, le 14 juillet 2013.



Studio du club photo pour Halloween, le 31 octobre 2012.

LES ASSOCIATIONS (2)

Quelques instantanés - parmi d'autres ! - de la vie associative de ces dernières années.



Les Aînés de l'Aronde : repas du 8 juillet 2015.



Les Vieux Travailleurs : goûter du 26.11.2016.



*Musiques et Passions Clairloisiennes :
une « audition » (5 juin 2015)
et la chorale lors des vœux du maire
du 10 janvier 2017.*

*L'Harmonie
municipale de
Clairoix, lors de
l'inauguration
du centre-bourg,
le 29 avril 2017.*



*AJFC :
soirée
Beaujo-
lais
(2005).*



*Lire c'est libre : le
« pique-nique littéraire »
du 2 septembre 2017.*



*Photo-Loisir Clairloix :
exposition de photos
(salon des arts du 30.09.2012).*



2012

*La Main créative : séance de
travail (avril 2008) et (à droite) stand
au marché de Noël (2016).*

*L'association organise aussi
chaque année une bourse aux jouets.*



*Marché aux
fleurs de
l'association
des parents
d'élèves.*



2015

LES ASSOCIATIONS (3)



Chasseurs : soirée du 21 mars 2015.



Avant 2013, c'est le club des Arts Martiaux Compiégnois qui proposait des séances de judo à Clairoix. Puis l'association Arc Judo Club 60 a pris le relais, jusqu'en 2018. En photo, la séance du 13 mai 2017.



Une vue de la brocante de juillet 2005, organisée comme chaque année par le club de football. Celui-ci organise aussi des lotos.



Crinqueurs du mont Ganelon : exposition de champignons (2010).



Concours organisé par la compagnie d'arc les 7 et 8 janvier 2017.

À droite, le « tir à l'oiseau » du 24 mars 2008.



Le club de basket organise chaque année un loto (ci-dessus : le 24 janvier 2016).



Gym et Loisirs Clairoix : séance de zumba (octobre 2017).

L'association GLC a jadis proposé d'autres danses (jazz...) et organise aussi des cours de gymnastique (enfants et adultes) et de yoga.



Un tournoi de basket handisport (19 mai 2012).



Premières « Foulées du Ganelon » organisées par GET60 Clairoix (Ganelon Endurance Training) le 6 septembre 2009.



Concours de boules du 23 septembre 2017.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (1)

Les équipements sportifs

En plus de la salle polyvalente (voir la page 49), Clairoix offre des équipements et bâtiments pour plusieurs sports, essentiellement rue du marais :

- le BMX (ex-bicross) : une piste (depuis 1989), régulièrement améliorée, et un bâtiment un peu à part (vestiaires et « club-house ») construit en 2003 ; tous ces équipements sont gérés par l'ARC depuis fin 2009 ;
- le skateboard : une aire depuis 2005, dont les équipements ont été remplacés en 2015 ;
- les jeux de ballon : un « city stade » clôturé, installé fin 2018 ;
- le football : un terrain pour les matches (créé en 1981) et des terrains d'entraînement (de 1 à 3 selon les époques), un bâtiment provisoire pour les vestiaires (datant de 1982 environ, et détruit en 2004), un nouveau construit en 1994, et un club-house rajouté en 2014 ;
- le tennis : deux courts extérieurs (depuis 1987), refaits en 2008, et un bâtiment (sanitaires et club-house) construit en 1999 (à la place d'un ancien, plus petit, bâti vers 1990) ;
- la boule lyonnaise : des terrains (depuis 1950 environ) réaménagés en 1999, et un bâtiment (depuis environ 1962, reconstruit en 1999, et agrandi en 2003), qui accueille aussi les chasseurs ;
- la pétanque : trois bouledromes : un rue de la Poste, près de la rue de Roye (2003), un derrière le bâtiment des boulistes (2012), et un sur la place des fêtes (2012) ;
- la pêche : une zone aménagée en 2011 entre les terrains de boules et le terrain de football ;
- le tir à l'arc : inauguré en 2001, un nouveau « jeu d'arc », accolé à un bâtiment contenant un club-house et une salle de réunion « généraliste » (pour les associations, etc.).

Sans oublier un terrain de basket au sud de l'école maternelle, près de la rue Alexis de Tocqueville.



Juillet 2007

Clichés Air Picard'Images



La piste de BMX en 2001.



Lors du championnat d'Europe de 2011 (22 à 24 avril).



Le local du club de BMX (photo de 2014).

Le club de BMX Compiègne-Clairoix organise de nombreuses compétitions sur la piste clairoisienne, aux niveaux régional ou inter-régional (au moins une fois par an), national (par exemple en 2005, 2007, 2008 et 2013) et même européen (en 2011). Et chaque année depuis 2003, le club met en place une « nocturne Halloween » (fin octobre).

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (2)



*Le local du club de football
(photos de 2003, 2009, 2016).*



*Le club-house provisoire du
club, dans le bâtiment du BMX
(photo de 2008).*



*Un
vestiaire
(en
2008).*



L'aire de skateboard, en 2008 et en 2016.



Le « city stade » (2018).



*Inauguration des courts de tennis
rénovés, le 8 novembre 2008.*



Le local du tennis-club (en 2014).



*Le local des boulistes
(en 2015).*

*Le boulodrome Michel
Humbert comprend
huit « lignes de jeu »
parallèles à la rue.*



*La zone de pêche créée
en 2011 entre les
terrains de boules et
de football, à partir
d'un des rus du
secteur des marais.*



*Inauguration du nouveau jeu d'arc,
le 21 octobre 2001.*

*L'allée d'arbres de l'ancien jeu d'arc a été
conservée, mais n'est plus utilisée.*

LES ENTREPRISES

Cette page concerne l'ensemble des entreprises (commerces et services inclus) implantées à Clairoix, y compris celles dont les activités ne bénéficient pas complètement ou directement à la commune. Les pages suivantes apportent des précisions par secteurs.

En ce qui concerne les activités marchandes (hors agriculture), voici (ci-contre) un résumé de l'évolution depuis 2000 (*source : INSEE - Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques*) :

En 2007, 60 % des entreprises avaient dix ans ou plus d'existence, et 20 % deux ans ou moins (en 2011 : 40 % et 30 %).

	2000	2007	2016
Ensemble	63	78	128
Industrie	6	10	16
Construction	16	14	22
Commerce	21	23	45
Services	20	31	45

On dénombre en moyenne une douzaine de créations d'entreprises par an. Inversement, quelques établissements de Clairoix ont fermé depuis 2000, notamment l'usine de pneus Continental (arrêtée en 2009 ; voir la page 63). On peut aussi citer le groupe Védior France (spécialisé dans le recrutement de personnel intérimaire), qui, de 2005 à 2010, a aménagé et géré un centre de formation et de séminaires d'environ 1 500 m² dans la propriété du moulin des Avenelles.

En 2016, les trois entreprises qui employaient le plus de salariés étaient Acary Transdev Picardie (voir en page 43 ; 164 salariés ; chiffre d'affaires : 12,4 M€), Demouy (travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment ; 80 salariés ; chiffre d'affaires : 14,3 M€), et Riche et Sébastien (commerce de fournitures pour la plomberie et le chauffage ; 38 salariés ; chiffre d'affaires : 9,8 M€) (*source : www.lefigaro.fr*).

Site de stockage de l'entreprise Demouy, rue de Bienville (en 2006).



Zone du Port à Carreaux (entre la RD 932 et l'Oise) :



Les établissements Riche et Sébastien.



GémOise Plast (matériaux de construction), rue de Gaulle.

Riche et Sébastien et DMS en 2008.



IGEA (mécanique) rue de Bienville, de 1989 à 2017.



DMS (DCA-Mory-Shipp ; distribution de produits pétroliers) a succédé à l'entreprise Maille en 2000.

LE SECTEUR DE LA PLANCHETTE



Quelques entreprises du secteur de la Planchette (vue aérienne de 2013) : ① : Brion ; ② : ex-Gantois ; ③ : zone de la clairière (ex-ATIP) ; ④ : divers (rue de Roye, n° 1 et 3) ; ⑤ : Agora (coopérative agricole) ; ⑥ : poste de transformation électrique ; ⑦ : Teixeira ; ⑧ : Patrat.

La partie de Clairoux située au sud de la rocade (RN 1031) comprend d'une part les quartiers résidentiels de Bel-Air et des Ouïnels (vers Margny-lès-Compiègne), et d'autre part le secteur de la Planchette, qui concentre un certain nombre d'entreprises.

Quelques-unes sont évoquées ci-dessous, d'autres le sont en page 64 (commerces) ou 17 (coopérative agricole).

Parmi celles qui ont cessé leurs activités depuis 2000, citons ATIP (Application de Techniques Industrielles de la Peinture), PVI (Picardie Véhicules Industriels), CMO (Carrelages et Matériaux de l'Oise), ou Gantois (sablage, métallisation...).



Un des bâtiments de l'actuelle « zone de la clairière » (7 rue de Roye), occupée par l'entreprise ATIP de 1963 à 2004, par Goiseau-Leclère de 2008 à 2013, etc. En 2018, on y trouve 8 entreprises.



Une des installations du site de l'entreprise Brion (recyclage de métaux), créée en 1961, et qui s'est rapprochée du groupe belge Galloo en 2017.



Teixeira (transports), à Clairoux depuis 1973 ; le parking a été agrandi en 2015.



L'ancien bâtiment de Gantois (rue des étangs).



Patrat (chaudronnerie), depuis 1966 au 14 rue de Roye.



Le Camus (chauffage, climatisation...), au 227 rue de la République depuis 1994.



La station-service Oil (anciennement Shell, de 1949 à 2005), abandonnée vers 2010, et en attente de dépollution... Photo d'avril 2009.

LA ZONE DU VALADAN

La ZAE (Zone d'Activité Economique) du Valadan donne sur la route de Roye, à l'est du lieu-dit « La Briqueterie », près de Bienville. En 2000, ce terrain d'environ 5 hectares était vide. Une déchetterie (voir en



En 2004. Seule la déchetterie est présente dans la zone.



*En 2009 (partie nord-ouest de la zone).
Les entreprises Russo et Ledrappier sont implantées.*



*Une vue de 2013. En bas de la photo,
la rocade nord-est de Compiègne (RN 1031).*

page 44) s'y implanta en 2003, suivie des entreprises Russo (2005), Électricité Ledrappier (2006), Néon Éclair (2007), MBI (Maintenance Bobinage Industriel ; 2009), Acary (2010 ; voir en page 43), CEP (Chiffons d'Essuyage Picardie ; 2013), Gravure Fournà (2015), Marron TP (2015), Rumeau-Rousseau-Élec (2016), et du SMOA (2018 ; voir en page 18).



*À gauche, le bâtiment des entreprises Fournà et MBI.
À droite, celui de CEP et Néon Éclair (photo de 2018).*



*Lors de l'inauguration de l'Atelier Chantier
d'Insertion CEP (recyclage de tissus), le 6 décembre
2013, en présence de l'ambassadeur de Taïwan.*



*Le futur bâtiment de l'entreprise de travaux publics
« Marron TP » (photo de 2014).*

LE SITE DU BAC-À-L'AUMÔNE

Le site industriel du Bac-à-l'Aumône, situé au nord-est de la commune de Clairoix, entre la voie ferrée et l'Oise, s'étend sur plus de 15 hectares. Il a été occupé par une filature de soie artificielle (de 1926 à 1931) et (à partir de 1936) par une usine de production de pneus, de marques Englebert puis Uniroyal puis Continental.

En 2009, l'usine a cessé ses activités, entraînant la mise sur le carreau de plus de 1 100 salariés... Le site n'a été racheté qu'en décembre 2017, par la société PKM, spécialisée dans la logistique. Cette société n'occupe qu'une partie du site, le reste étant destiné à diverses autres entreprises ou à des associations.

Entre temps, quelques autres repreneurs potentiels s'étaient manifestés, notamment Sita (une filiale du groupe Suez Environnement), pour un centre de tri et de traitement des déchets industriels ; le projet a été abandonné en 2015 au vu de l'opposition de la population locale, des élus, et du « Collectif citoyen pour l'environnement de Clairoix », créé à cette occasion.



Cliché J.P. Gilson pour l'ARC

Une vue du site en 2009. Quelques bâtiments datent des années 2000.



Manifestation à l'occasion du départ de la course cycliste « Paris-Roubaix », le 12 avril 2009.



Le bâtiment principal de l'ex-soierie, bâti en 1926, et que la municipalité souhaite préserver.

LES COMMERCES

Cette page ne présente que quelques commerces (d'autres sont évoqués ailleurs dans cette brochure).



La boulangerie (photo de 2008). À droite : avec des écoliers de maternelle, lors de la « semaine du goût » d'octobre 2017.

La charcuterie (en décembre 2016).



La supérette, inaugurée en juin 2007 ; enseigne Vival puis (en 2013) Coccimarket.

Photos de 2007 (en haut à gauche) et de 2013.

« Les fleurs de ma cousine » (inauguration en octobre 2017, mais fermeture fin 2018).



Rue de la République : motos (photo de 2013).



Deux vues des marchés dominicaux mensuels (septembre 2011 et avril 2016).



Rue de Roye : sanitaire et chauffage, pièces détachées d'automobiles, pneus, matériaux de construction...



Rue de la République (n° 227) : coupes et médailles (fermeture en 2018) et articles de pêche.

LA RESTAURATION ET LA COIFFURE



Le restaurant « L'Embellie », rue de l'Aronde, fermé en 2003.



Le McDonald's, inauguré en octobre 2012 (photo ci-dessus).



Le Grill du Routard, actuellement Happy Diner.

Restaurant asiatique, rue de la République (photo de 2018).



Le dernier café de Clairoix... Photos de 2005 (à gauche) et de 2017.



Le « kebab » ouvert en 2017.



Coiffure hommes, au centre-bourg, de 1977 à 2013.



Le salon de coiffure de la rue Saint-Simon, de 1985 à 2016. Photos de 2008 et 2013.



Fin 2018, un nouveau coiffeur-barbier s'est installé rue de la République.



Le nouveau salon de coiffure, place du centre-bourg. À droite, la pièce de l'esthéticienne. Photos de 2016.

LES PROFESSIONS DE SANTÉ

En 2000, on trouvait déjà à Clairoix une pharmacie, un cabinet médical (qui accueille actuellement quatre médecins, quatre infirmiers et une sophrologue), deux kinésithérapeutes (maintenant ostéopathes), et une clinique vétérinaire. Il y avait aussi un dispensaire, rue de l'Église, qui a fermé en 2003.

Depuis, se sont installés un dentiste (2009), une orthophoniste (2016), et, en 2018, une diététicienne-nutritionniste, une kinésithérapeute, et une naturopathe.

La pharmacie existe depuis 1981 ; ci-contre deux photos de 2012, avant et après les travaux de réaménagement, entrepris notamment pour respecter les normes issues de la loi de 2005 sur le handicap.



À gauche, la maison qui a abrité (de 1987 à 2003) l'ancien cabinet médical, rue du marais.

À droite, le nouveau cabinet médical, rue de la Poste, inauguré en mai 2003.



À gauche, la maison qui abritait l'ancien cabinet de kinésithérapie, au n° 10 de la rue Germaine Sibien, et qui accueille actuellement une diététicienne.

À droite, le nouveau cabinet d'ostéopathie, ouvert en 2015 au n° 5 de la rue Germaine Sibien.



La clinique vétérinaire des étangs, rue Marcel Bagnaudes (en 2014).



Le cabinet dentaire, rue de l'abbé Pécheux (photo de 2013).



Le cabinet d'orthophonie.

Outre la construction du « multipôle Enfance » (voir la page 33), différents projets devraient se concrétiser dans la commune à plus ou moins long terme :

- le développement du site du Bac-à-l'Aumône (ex-usine Continental), qui va apporter quelques centaines d'emplois ;
- la construction du canal Seine-Nord Europe, qui impacte Clairoix et notamment le site du Bac-à-l'Aumône ;
- le déplacement du pont sur l'Oise un peu plus au nord (franchissement du canal Seine-Nord Europe) ;
- la dépollution de l'ancienne station-service Shell (puis Oil), rue de la République, ce qui permettra l'implantation d'un service ;
- la transformation du « terrain vague », rue de la République, entre l'entreprise Brion et le bâtiment construit récemment au sud de l'ancienne station-service Shell : implantation probable de services et de boutiques liées à l'automobile ;
- l'installation d'un cabinet de kinésithérapie, près du multipôle Enfance ;
- la présence possible d'un deuxième dentiste au cabinet dentaire actuel ;
- dans la salle polyvalente, le changement du sol du gymnase, la reconstruction du mur nord de la salle 15x15, etc. (travaux prévus de juin à août 2019) ;
- l'équipement des classes de l'école élémentaire en « tableaux numériques interactifs » ;
- le raccordement possible de chaque foyer au réseau de fibre optique ;
- la réfection d'une partie de la rue de la République (par le Conseil départemental) ;
- la réfection de la rue et de la ruelle Margot et de la rue du Tour de ville ;
- la fin des travaux au cimetière (renforcement des murs, réfection des allées) ;
- l'ouverture d'une « voie verte » (pour piétons et cyclistes) sur l'ancienne voie ferrée de la ligne de Roye, au moins du rond-point du quartier Bel-Air jusqu'à Bienville ;
- la création de nouveaux chemins piétonniers, par exemple pour relier la rue de Bienville à la rue du marais ;
- la création de jardins (« chantier d'insertion » géré par l'association « aux bio légumes »), près du viaduc, entre la voie ferrée et l'Oise ;
- le rétablissement de la continuité écologique de l'Aronde au moulin de Froiselle, comme cela a déjà été fait au moulin des Avenelles et à l'ex-moulin à tan (près de l'Oise) ;
- la poursuite des aménagements de gestion des trop-pleins d'eau et de boue en cas d'orage (quartier Bel-Air) ;
- au niveau de l'ARC, la finalisation du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et l'élaboration d'un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) ;
- au niveau des vallées de l'Oise et de l'Aisne, la rédaction d'un nouveau PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations).

Cette brochure présente la commune de Clairoix (Oise) et son évolution depuis l'an 2000, dans différents domaines : urbanisme, nature, gestion municipale, services, culture et loisirs, entreprises...

